

RAPPORT FLORE

Amélioration des connaissances de la flore de la commune de Ranchal : Inventaire complémentaire de la flore et des végétations.

Ranchal, 2025



Biotope mégaphorbiaie au bord du Reins, Ranchal 28 mai 2025

Informations et contacts :

Terrain, analyse et rédaction :

Manon Champalle

06.16.60.15.35

manonchamp@hotmail.fr

Photographies : Yves Garnier et Manon Champalle

Accompagnée par Didier Rousse, Yves Garnier sur des sorties de terrain et par Jules Vantillard sur des sorties de terrain et la précartographie.

Résumé

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale de Ranchal (Rhône), un inventaire de la flore et des habitats a été mené en 2025 par Manon Champalle, botaniste auto-entrepreneur et habitante de Ranchal. Didier Rousse, Yves Garnier et Jules Vantillard ont participé aux inventaires botaniques et à la cartographie des habitats.

En concomitance avec la cartographie des habitats, l'inventaire de la flore s'est réalisé sur l'ensemble des types d'habitats de la commune.

Certaines plantes patrimoniales ou rares ou protégées ont été l'objet d'un suivi sur la commune.

En effet, Ranchal comprenant un ENS (espace naturel sensible), beaucoup d'inventaires avaient déjà été effectués dans cette zone. Nous avons donc élargis nos inventaires à l'ensemble de la commune.

Les inventaires se sont répartis de mars à octobre 2025.

Cette étude nous a permis de "redécouvrir" des stations pour certaines plantes non revus depuis des années. Par exemple, *Eriophorum angustifolium*, *Pedicularis sylvatica*. Tout en soulignant l'absence d'espèces dans certaines zones humides comme la *Sctuellaria minor* à la Luire et la *Drosera rotundifolia* à la Croix Bleue. Et de découvrir de nouvelles stations, comme pour *Sctuellaria minor* à la Sèpe et *Menyanthes trifoliata* et *Comarum palustre* vers Polcy.

Ranchal recèle d'une grande diversité végétale en lien avec la diversité des milieux présents : forêts de résineux, de feuillus, mixtes, prairies humides, ripisylves de ruisseaux, tourbières, bocages,... Ainsi qu'un réseau hydrique dense : rivière, ruisseaux, mares, étangs, sources. Cette richesse en zones humides, en lien avec l'ENS de Ranchal représente un fort enjeu.

Afin de préserver ces zones humides, des préconisations de gestion sont proposées, visant à préserver ces milieux : gestion forestière plus raisonnée, avant tout sur les zones de tourbières plantées en monoculture de Douglas et les coupes rases, un pâturage extensif, le maintien du bocage, une fauche tardive dans les prairies humides, un suivi des espèces patrimoniales ou d'intérêt régional. Enfin, la commune de Ranchal étant composée de parcelles privées, la sensibilisation des habitants et des propriétaires privés est un enjeu important pour la préservation de cette richesse floristique. En ce sens, des actions de mobilisations citoyennes ont été réalisées : animations scolaires et grand public, réunions de présentations du projet ABC avec le grand public, animation lors d'événements communaux.

Table des matières

Résumé.....	2
I. Introduction.....	6
1. Contexte.....	6
2. Site.....	6
II. Méthodologie.....	8
1. Protocole d'inventaire et suivi de la flore.....	8
2. Patrimonialité des espèces.....	10
3. Détermination des EEE (Espèces Exotiques Envahissantes).....	11
4. Caractérisation des végétations.....	11
III. Résultats.....	13
1. Général.....	13
2. Espèces remarquables et d'intérêt régional.....	14
2.1 Espèces patrimoniales.....	15
2.2 Espèces d'intérêt régional.....	16
3. Espèces exotiques envahissantes.....	27
4. Habitats et végétations.....	29
4.1 Description générale des habitats.....	29
4.2 Cartographie des habitats.....	30
4.3 Enjeux des habitats.....	34
IV. Synthèse et préconisations de gestion.....	49

V. Bibliographie.....	51
VI. Annexes	
Annexe 1 : Tableau de la flore observée en 2020-2025.....	52
VII. Liste des figures	
Figure 1 : Carte localisation de la commune de Ranchal.....	8
Figure 2 : Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN).....	10
Figure 3 : Liste des espèces remarquables et à intérêt régional observées.....	14
Figure 4 : Carte de localisation de la Petite Scutellaire dans la commune de Ranchal.....	16
Figure 5 : Carte de localisation de la Corydale à vrille dans la commune de Ranchal.....	17
Figure 6 : Carte de localisation de la Potentille des marais dans la commune de Ranchal.....	18
Figure 7 : Carte de localisation de la Linaigrette à feuilles étroites dans la commune de Ranchal..	19
Figure 8 : Carte de localisation du Gaillet à feuilles rondes dans la commune de Ranchal.....	20
Figure 9 : Carte de localisation du Jonc bulbeux dans la commune de Ranchal.....	21
Figure 10 : Carte de localisation du Trèfle d'eau dans la commune de Ranchal.....	22
Figure 11 : Carte de localisation de la Pédiculaire des bois dans la commune de Ranchal.....	23
Figure 12 : Carte de localisation du Carum verticillé dans la commune de Ranchal.....	24
Figure 13 : Carte de localisation de la Véronique à écussons dans la commune de Ranchal.....	25
Figure 14 : Carte de localisation de la Campanille à feuilles de lierre dans la commune de Ranchal.....	26
Figure 15 : Tableau des EEE et leur degré d'invasibilité.....	27
Figure 16 : Carte de localisation des espèces exotiques envahissantes sur la commune.....	28
Figure 17 : Carte des habitats de Ranchal et légende.....	30

Figure 18 : Cartes zoomées des habitats de Ranchal.....	32
Figure 19 : Description et enjeux des habitats inventoriés.....	34
Figure 20 : Carte des enjeux liés aux habitats naturels.....	41
Figure 21 : Carte des enjeux des habitats et la présence d'EEE.....	42
Figure 22 : Carte des enjeux des habitats et des espèces patrimoniales de papillons rhopalocères	43
Figure 23 : Carte des enjeux des habitats et des espèces patrimoniales d'oiseaux.....	44
Figure 24 : Carte des enjeux des habitats et des espèces patrimoniales de plantes.....	45

I. Introduction

1. Contexte

Dans le cadre de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Ranchal, nous avons réalisés des inventaires de terrain de la flore de Ranchal afin de compléter ceux déjà effectués les années précédentes. Nous nous sommes concentrés tout d'abord sur des milieux peu ou pas inventoriés auparavant, dans l'espace naturel sensible (ENS) et hors l'ENS.

Ranchal se compose d'un réseau de zones humides compris dans un mélange d'habitats prairiales bocage-collinéen et d'un massif forestier.

Les zones humides ont fait l'objet de plusieurs inventaires de part leur quantité sur la commune, ainsi que leur enjeu environnemental important. Ranchal comprend en effet plusieurs milieux d'intérêt écologiques en zone humide : tourbières, prairies humides, mares, nombreuses ripisylves de ruisseaux ou rivières, forêts riveraines, saussaies...

Les zones forestières représentent la plus grande partie de la commune de Ranchal, son étude a donc été importante. Néanmoins, la richesse floristique de ces milieux ou des milieux limitrophes se voit en régression en raison de la grande partie des forêts dégradées due aux plantations massives en monoculture de résineux ou des coupes rases, soit 860 hectares.

Cet inventaire a pour but d'améliorer la connaissance sur la flore et de dresser une liste actualisée des espèces présentes sur la commune ainsi que de proposer des mesures de gestion adaptée et de cibler des sites à enjeux écologiques pour la commune.

2. Site

La commune de Ranchal se situe dans le Haut-Beaujolais, dans le département du Rhône. Elle se caractérise par un milieu montagnard, présentant un relief de moyenne montagne avec un substrat granitique acide et de multiples expositions. Elle comprend de nombreuses zones humides. Son altitude varie de 574m à 907m.

Le climat est de type semi-continental à influences montagnardes et atlantiques, il se caractérise par de fortes précipitations voisines de 1070 mm en moyenne annuelle, favorable au maintien des zones humides. La commune est à cheval sur les bassins versants Loire et Rhône, le territoire bénéficie d'une influence atlantique, porteuse de contrastes climatiques et d'une flore particulière. (JOLY et al. (2010). Cette influence atlantique s'illustre par la présence de certaines espèces végétales d'affinité atlantique, qui trouvent dans les Monts du Beaujolais leur limite orientale de distribution (*Ceratocarpus claviculata*, *Wahlenbergia hederacea*). (LABROCHE A., 2021 et MUNOZ F., 2007).



La qualité du sous-sol est remarquable, la commune fait partie du Géopark du Beaujolais. 60% du territoire est classé comme espace naturel sensible. En effet, à ce jour, la commune compte 1042 espèces dont 73 protégées, d'après l'INPN. La commune ne comprend aucun site réglementaire (APB,..) ou d'inventaire (ZNIEFF,...).

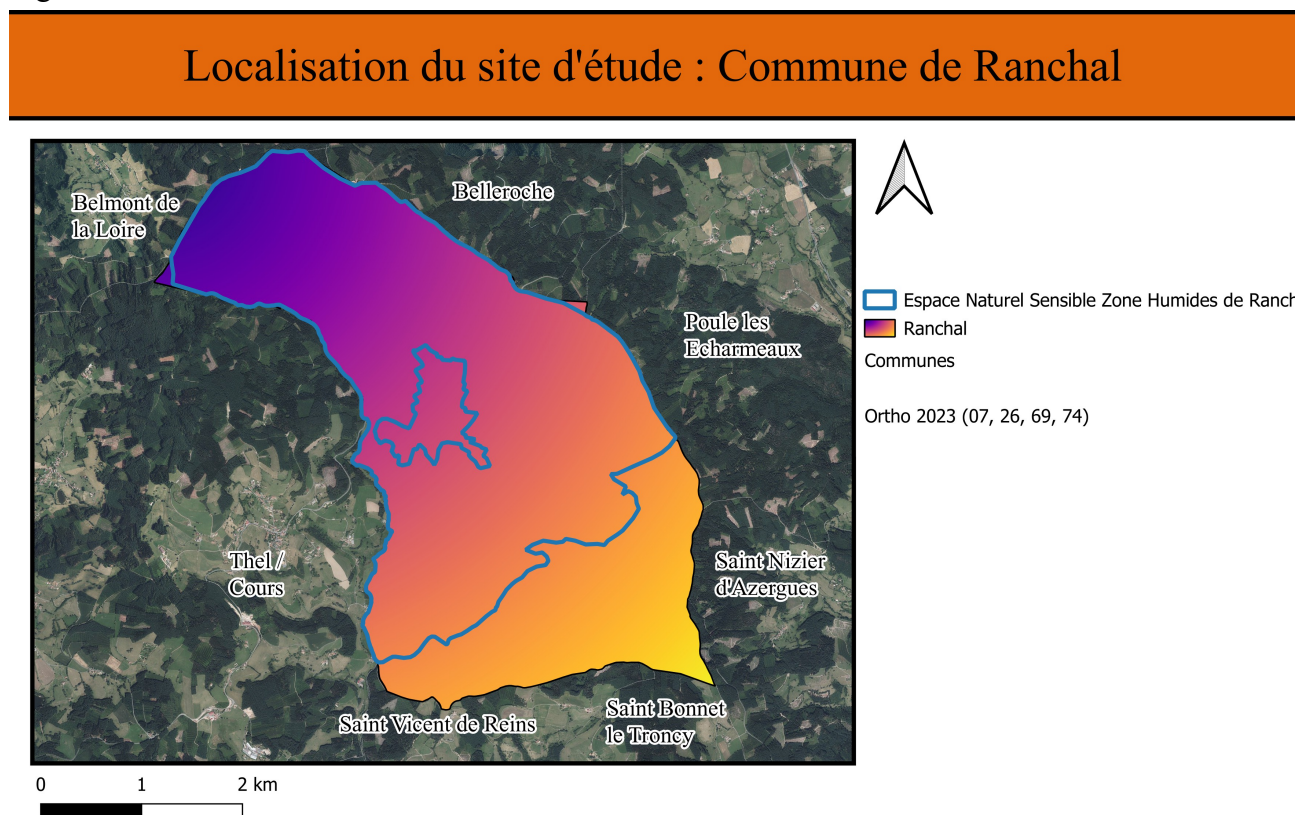
Zoom sur l'ENS Zones humides (Espace Naturel Sensible Zones humides) : Il comprend un peu plus de 1000 hectares. Les zones humides de Ranchal s'étendent de l'étage collinéen à l'étage montagnard. Le Mont Pinay, les Grandes Fayes et Favardy forment une ligne de crête culminant à plus de 800m d'altitude au nord.

Le relief est entaillé par un réseau hydrographique relativement dense, à l'origine de vallons étroits et relativement abruptes. Sur le plan géologique, les zones humides de Ranchal se caractérisent par la forte représentativité de granite à biotite de tendance microgrenue porphyrique (la dégradation de cette roche aboutissant à la formation d'arène granitique). Les reliefs situés à l'est de la commune constituent la ligne de partage des eaux entre le bassin Rhône Méditerranée et le bassin Loire-Bretagne. Le Reins constitue l'élément central du réseau hydrographique de l'ENS. Cette rivière de 60 km de long prend sa source dans la commune de Ranchal, aux "Petites Fayes » et la limite ouest de l'ENS (et de la commune de Ranchal). Elle s'écoule vers le sud puis vers le nord-ouest avant de rejoindre la Loire à Roanne. La circulation de l'eau se fait au gré des fissures du socle granitique. Les pluies abondantes dans les parties hautes du territoire s'infiltrant pour rencontrer d'épaisses couches de limons argileux gris. Ces bancs de limons argileux issus de la dégradation de diverses roches font apparaître, sur les parties dans lesquelles les pentes sont faibles, de très nombreuses sources. Celles-ci sont localement à l'origine de la formation de petites tourbières acides couvertes de sphaignes (comme la zone humide de "la Croix bleue") et de zones humides. Par ailleurs, ce contexte a favorisé le creusement d'étangs artificiels destinés à la pisciculture ou à la réalisation de parcours de pêche privés (Yves Garnier, com. pers.). Le site est très largement dominé par les milieux forestiers (principalement de nature résineuse du fait de nombreuses plantations en Douglas et Sapin pectiné), qui occupent les deux tiers de la surface de l'ENS. Les coupes à blanc, fréquentes dans la commune, sont rapidement investies par des prémanteaux forestiers à Genêt à balais et constituent un élément marquant du paysage. Outre les boisements, la commune de Ranchal abrite également une surface relativement importante de milieux prairiaux (fauchés et pâturés). Ceux-ci sont particulièrement présents en bas de versants et en fonds de vallons. (LABROCHE A., 2021)

II. Méthodologie

1. Protocole d'inventaire et suivi de la flore

Figure 1 : Carte localisation de la commune de Ranchal



Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satelitte

L'étude de la flore s'est opérée entre 2020 et 2025 par des prospections à vue dans différents sites. Dans le cadre de l'ABC, les prospections se sont réalisées de mars à octobre 2025, durant les périodes les plus favorables aux recherches des espèces patrimoniales observées lors de relevés antérieurs ou potentielles sur ce secteur.

Les inventaires ont été réalisés dans diverses zones de la commune, en parallèle des relevés phytosociologiques avec le code EUNIS niveau 3. Ils ont été réalisés sur 19 journées, dont 2 journées accompagnées par Yves Garnier et Didier Rousse. Les journées en 2025 : le 18 février, 31 mars, 20 avril, 27 avril, 06 mai, 7 mai, 08 mai, 13 mai, 01 juin, 08 juin, 10 juin, 11 juin, 25 juin, 03 juillet, 10 juillet, 23 juillet, 13 août, 30 septembre et le 07 octobre. 6 journées ont été consacrées en amont et en aval pour l'analyse et la rédaction des résultats.

La zone d'étude est parcourue selon un itinéraire orienté de façon à couvrir les différentes formations végétales. Toutes les espèces observées sont identifiées et géolocalisées avec précision. L'objectif des inventaires botaniques est de recueillir un maximum de données sur la flore et les habitats, tout en reconnaissant qu'une couverture exhaustive nécessiterait des années d'études. La répétition des relevés renforce la complétude des résultats. Les ensembles cohérents d'espèces sont rattachés aux unités de végétations définies par la typologie européenne EUNIS. (Méthodologie de VANTILLARD J., FNE Rhône). Les relevés floristiques ont pour objet de dresser un inventaire des espèces végétales par grands types d'habitats. La nomenclature des taxons cités dans ce document suit le référentiel national de France métropolitaine (TAXREF) du Muséum national d'histoire naturelle (MNHN).

Les suivis et relevés réalisés par le CEN Rhône-Alpes (Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes), le CBMC (Conservatoire Botanique du Massif Central) et la FNE Rhône (France Nature Environnement du Rhône) ont été prises en compte, ainsi que ceux effectués avec d'autres botanistes comme Yves Garnier qui réalisent des inventaires et des suivis de plantes dans la région. Les secteurs retenus pour les inventaires floristiques ont été d'une grande partie ceux non inventoriés par le CEN et le CBMC en 2021 ou en commun pour des suivis d'espèces. Ils ont été choisis en fonction des enjeux et des connaissances anciennes (espèces à retrouver) et récentes sur la commune. (Cf Annexe 1).

Il a également été consulté le site de l'Observatoire Régional de la Biodiversité en Auvergne Rhône-Alpes (Biodiv'AURA), piloté par la DREAL, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Office Français de la Biodiversité et géré par les Conservatoires botaniques nationaux (CBN) du Massif Central et des Alpes. Cette base de données permet notamment de connaître l'historique des espèces observées sur un secteur et la source des données.

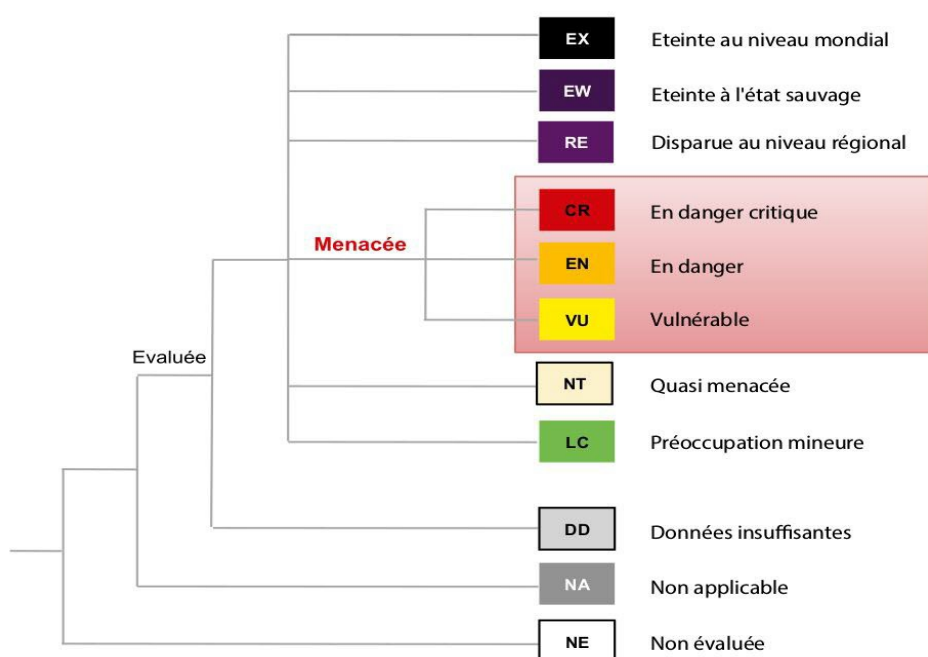
La présence d'espèces invasives a aussi été étudiées, ainsi que l'état de certains milieux. La détermination se fait en grande partie sur le terrain à l'aide de flore mais aussi en salle à partir de notes, photos et parfois échantillons (hors espèces protégées), à l'aide d'une loupe et d'ouvrages de références spécifiques. Les principaux ouvrages de détermination sont Flora Gallica, Flora Helvetica, Flora Vegetativa.

Les indications sur la rareté des espèces au niveau régional sont issues de la liste rouge de la flore vasculaire du Rhône-Alpes de 2015, éditée par les Conservatoires Botaniques Nationaux Alpin et du Massif Central, - 2015. Au niveau départemental, le degré de rareté est issu de l'Atlas de la flore vasculaire de la Loire et du Rhône édité par le Conservatoire Botanique du Massif Central en novembre 2013.

2. Patrimonialité des espèces

« On entend par espèce patrimoniale une espèce pour laquelle le niveau de rareté et des menaces la concernant est tel qu'il y a un doute sérieux quand à son maintien dans un bon état de conservation à l'échelle régionale lorsqu'elle subit une destruction ou une dégradation de son site de reproduction ou de son aire de repos. Globalement, lorsque la connaissance est suffisamment développée et caractérisée au niveau régional, il s'agit d'une espèce déterminante de zone naturelle d'intérêt écologique faunistique ou floristique (ZNIEFF), ou au moins rare à l'échelle régionale (R, RR, E) et/ou proche de la menace ou menacée (correspondant aux statuts de menace selon la classification de l'Union internationale pour la conservation de la nature : NT = quasi menacée, VU = vulnérable, EN = en danger, CR = en danger critique d'extinction ». Ministère en charge de l'Environnement, 2013.

Figure 2 : Présentation des catégories de l'UICN utilisées à une échelle régionale (d'après le Guide 2012 et le Guide régional 2012 de l'UICN).



Les **listes rouges**, qu'elles soient européennes, nationales ou régionales, permettent de classer les espèces en fonction de leur niveau de menace, avec des catégories bien définies, comme illustré (Figure 2). Elles visent à dresser un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces de la faune et de la flore à l'échelle du territoire visé et mesurer l'ampleur des enjeux, les progrès accomplis et les défis à relever. L'attribution des cotations s'opère sur la base de cinq critères d'évaluation faisant intervenir des facteurs quantitatifs tels que la taille de la population, l'importance du déclin, la superficie de l'aire de répartition ou sa fragmentation.

La **liste ZNIEFF** repose sur une segmentation biogéographique. Pour le département du Rhône, les secteurs concernés sont : « Massif Central » et « Plaine Rhodanienne ». Toutes les données sont ainsi traitées en fonction du secteur dont lequel le site d'étude est compris.

Statut de rareté d'une espèce : CC : Très commune; C : Commune ; AC : Assez commune ; PC : Peu commune; AR : Assez rare; R : Rare; RR : Très rare

3. Détermination des EEE (Espèces Exotiques Envahissantes)

Les espèces exotiques envahissantes d'un territoire sont les espèces qui ne sont pas indigènes et qui peuvent perturber de manière plus ou moins forte la structure et le fonctionnement des écosystèmes, en concurrençant notamment les espèces autochtones.

L'évaluation du degré d'invasibilité des taxons exotiques peut être appréhendée grâce à la cotation de Lavergne (pour le Massif central rhônalpin). Cette cotation reflète le niveau actuel d'invasion de la plante dans le territoire considéré et à une période donnée (Conservatoire botanique national du Massif central, 2013). Il est basée sur un système de notation comprenant six catégories définies de 0 à 5 : taxons non documentés (0) ; taxons non envahissants (1) ; taxons envahissants émergents (2) *taxon pouvant très localement présenter des populations denses et donc laisser présager un comportement envahissant futur ou taxon reconnu envahissant dans les territoires géographiquement proches mais n'ayant pas pour le moment un caractère envahissant constaté dans le territoire étudié* ; taxons potentiellement envahissants (3) *taxon formant des populations denses uniquement dans les milieux régulièrement perturbés par les activités humaines (bords de route, friches, cultures, jardins, remblais...).* *Ce taxon peut se retrouver dans les milieux naturels mais il n'y forme pas pour le moment de populations denses et n'est donc pas une menace directe pour ces milieux* ; taxons modérément envahissants (4) *taxon présentant des peuplements moyennement denses mais rarement dominant ou codominant dans les milieux naturels ou semi-naturels et ayant un impact faible ou modéré sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes* ; taxons fortement envahissants (5) *taxon dominant ou codominant à large répartition avec de nombreuses populations de forte densité dans les milieux naturels ou semi-naturels et ayant un impact avéré sur la composition, la structure et le fonctionnement des écosystèmes.*

4. Caractérisation des végétations

L'inventaire de terrain mené en 2025 sur 10 jours entre le 10 juin 2025 et le 23 juillet 2025 avec un appui de 6 journées par Jules Vantillard de la FNE dont deux jours sur le terrain, 1 journée de préparation en amont le 04 avril 2025 dans les locaux de la FNE puis le 10 octobre 2025 pour la finalisation sur Qgis et l'aide à la création de cartes de synthèses. Ainsi que 2 journées d'aide à la centralisation des informations et des enjeux naturalistes. Le traitement des données a été réalisé en parallèle de l'inventaire du terrain. L'analyse des résultats s'est effectuée à partir du 10 octobre 2025, une journée dans les locaux de la FNE avec Jules Vantillard puis durant une semaine en novembre après récupération des données des rapports faunes de la LPO et de la FNE. La météo était favorable pour l'intégralité des prospections effectuées.

La typologie EUNIS (European Nature Information System) est une classification des habitats naturels, semi-naturels et anthropiques des secteurs terrestres et marins d'Europe qui a été élaborée à partir de classifications préexistantes. Le niveau 3 de la classification EUNIS peut permettre d'identifier des habitats sans relevé floristique, donc toute l'année. Des clefs de détermination ont été produites avec la typologie EUNIS à partir de critères physiques, physiologiques ou encore floristiques relativement simples.

L'évaluation de l'enjeu des habitats repose sur une analyse multicritère, classant les habitats en trois catégories : faible, modéré, et fort. Un enjeu nul est attribué aux infrastructures humaines ne comprenant pas de végétation.

Cette classification est fondée sur :

- Leur positionnement dans la liste rouge des végétations Rhône-Alpes : les habitats rares ou menacés sont valorisés. Sont considérées comme remarquables dans la présente expertise les végétations assez rares à exceptionnelles en Rhône-Alpes, ainsi que les végétations menacées ou quasi menacées (cotations CR, EN, VU et NT) de la liste rouge des végétations de Rhône-Alpes.
- Leur rattachement à un habitat d'intérêt communautaire (HIC) : les habitats contribuant aux objectifs de Natura 2000 sont considérés comme prioritaires et leur enjeu est donc augmenté.
- Leur caractère humide : les habitats liés à des zones humides, protégées en France, bénéficient d'un enjeu accru en raison de leur importance écologique et réglementaire.

Cas particulier des haies : Les haies, surtout dans un contexte agricole intensif, jouent un rôle crucial en tant que refuges de biodiversité. Leur enjeu est évalué en fonction de critères spécifiques liés à leur rôle écologique et à leur intégration paysagère : leur connectivité (liaison avec des boisements ou d'autres éléments du réseau écologique) ; leur composition en essences (diversité et présence d'espèces indigènes ou patrimoniales), leur stratification (complexité verticale incluant plusieurs strates végétales), leur continuité et longueur (linéaire de la haie et absence de ruptures, favorisant les corridors écologiques).

Cette méthodologie permet de hiérarchiser les priorités de gestion et de conservation en intégrant à la fois des critères écologiques et le rôle fonctionnel des habitats dans leur contexte paysager.

III. Résultats

1. Général

D'après l'IUCN, la commune de Ranchal présente 367 espèces d'angiospermes (dont une espèce protégée : *Scutellaria minor*), 14 espèces de ptéridophytes, 43 espèces de bryophytes, 10 espèces d'hépatiques et d'anthocérotes et 4 espèces de gymnospermes. Soit un total de 438 espèces végétales.

Une flore à connotation atlantique et montagnarde : La flore de Ranchal est majoritairement composée d'espèces eurasiatiques (*Viola palustris*, *Salix cinerea*, *Senecio ovatus*, etc.). Mais aussi d'une flore à forte connotation océano-atlantique, avec la présence toujours actuelle de *Wahlenbergia hederacea*, *Scutellaria minor*, *Carum verticillatum* et *Ceratocarpus claviculata*. (MUNOZ 2007). Ces quatre dernières espèces ont été observées sur la commune en relative abondance. En effet, ces taxons d'affinité subatlantique et atlantique trouvent dans le Haut-Beaujolais la limite orientale de leur aire de répartition. Les conditions météorologiques (forte pluviométrie, nombre de jours de pluie et de brouillard) sont propices au maintien de ce contingent de plantes d'affinité atlantique. Par ailleurs, l'altitude à laquelle se situent la commune (étage montagnard), qui est associée à une hygrométrie ambiante relativement élevée, renforce les conditions nécessaires au maintien des populations de ces espèces.

Des sols humides et acides : La commune se caractérise par l'abondance des zones humides (celles-ci occupant une part significative de la surface du site) et donc par une forte représentativité des végétations palustres. Ainsi, la flore de Ranchal comporte de nombreuses espèces hygrocliclophiles, mésohygrophiles et hygrophiles comme *Galium palustre*, *Chrysosplenium oppositifolium*, et très bien représentées par les Joncacées, les Cyperacées. Par ailleurs, la géologie du site d'étude se caractérise par la très forte représentativité du granite à biotite de tendance microgrenue porphyrique. Cette roche-mère aboutit à la formation de sols faiblement à modérément acides. Les nombreuses plantations d'essences résineuses contribuent également assez fortement à l'acidification du substrat. Enfin, les conditions climatiques qui règnent dans cette région naturelle (hygrométrie, températures, précipitations) ralentissent localement la décomposition de la matière organique et de l'humus, renforçant ainsi localement l'acidification du substrat et favorisant l'implantation d'espèces acidocliclophiles à acidiphiles comme *Teucrium scorodonia*, *Deschampsia flexuosa*, *Veronica officinalis*, *Agrostis capillaris* et *Digitalis purpurea*. (LABROCHE A., 2021).

Au total, 304 espèces ont été inventoriées lors des campagnes de prospections. *Scutellaria minor* est la seule espèce avec un enjeu de conservation sur la commune. 11 espèces à intérêt régional ont été décrites plus précisément, ainsi que cartographiées. 23 espèces exotiques ont été répertoriées dont 11 exotiques envahissantes (d'après la cotation de Lavergne). Les inventaires ont permis de contribuer à l'augmentation de la richesse floristique avec la découverte de nouvelles localisations de *Menyanthes trifoliata*, *Comarum palustre*, *Ceratocarpus claviculata* et *Eriophorum angustifolium* sur la commune.

La liste complète des espèces inventoriées est disponible en annexe 1.

2. Espèces remarquables et d'intérêt régional

Figure 3 : Liste des espèces remarquables et à intérêt régional observées

Famille	Nom scientifique Taxreff17	Nom commun	Liste Rouge AURA	ZNIEFF AURA	Statut de rareté Rhône	Nombre de mentions	Année dernière mention
Papavéracées	<i>Ceratocapnos claviculata</i> (L.) Lidén, 1984	Corydale à vrilles	LC	Présente	AR	3	2025
Rosacées	<i>Comarum palustre</i> L., 1753	Potentille des marais	LC	Présente	AR	3	2025
Cypéracées	<i>Eriophorum angustifolium</i> , Honck.	Linaigrette à feuilles étroites	LC	-	-	4	2025
Rubiacees	<i>Galium rotundifolium</i> L.1753	Gaillet à feuilles rondes	LC	-	AR	1	2025
Joncacées	<i>Juncus bulbosus</i> L., 1753	Jonc bulbeux	LC	Présente	AC	10	2025
Menyanthacées	<i>Menyanthes trifoliata</i> L.	Trèfle d'eau	LC	Présente	PC	2	2025
Orobanchacées	<i>Pedicularis sylvatica</i> L.	Pédiculaire des bois	LC	Présente	-	4	2025
Lamiacées	<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762	Petite scutellaire	NT	Présente	PC	25	2025
Apiacées	<i>Trocdaris verticillatum</i> (L.) Raf., 1840	Carum verticillé	LC	-	PC	6	2025
Plantaginacées	<i>Veronica scutellata</i> L., 1753	Véronique à écusson	LC	Présente	PC	2	2023
Campanulacées	<i>Whalenbergia hederacea</i> , Reich.	Campanille à feuilles de lierre	LC	Présente	-	31	2025

2.1 Espèces patrimoniales

Une espèce remarquable a été relevée durant les inventaires :

La petite scutellaire, *Scutellaria minor* Huds., 1762.

C'est une plante à fleurs de la famille des Lamiacées (famille des plantes aromatiques comme le thym ou le romarin).

Statuts réglementaires : Protection régionale

Statut de menaces (cotation IUCN) : LC en France et NT en région Auvergne Rhône-Alpes.



Photographie de la Petite Scutellaire

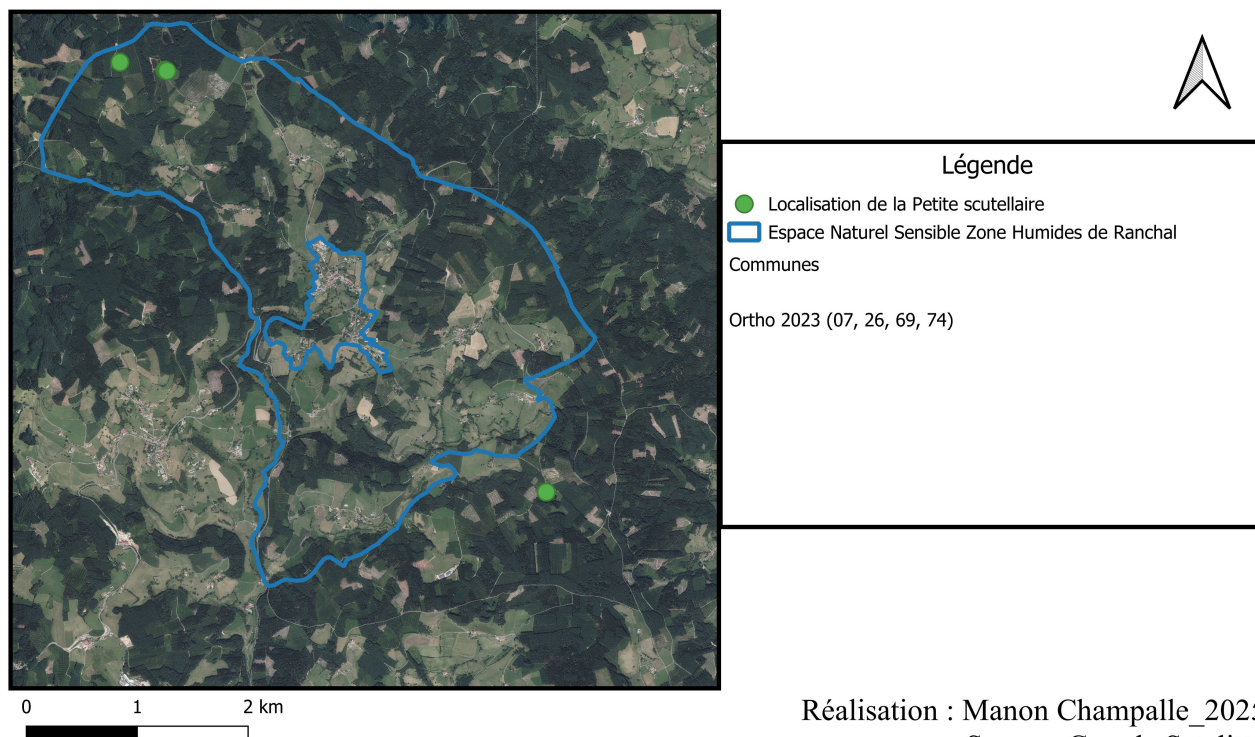
Distribution : Présente en Europe centrale et occidentale, en Sibérie et en Himalaya. En France, elle est fréquente dans la moitié ouest jusqu'à la Bourgogne au nord-est et à la Montagne Noire au sud-est. Plus localisée vers l'est et le nord, où elle atteint les Ardennes, le nord des Vosges, le Jura et l'ouest des Alpes. En Auvergne Rhône-Alpes, elle est présente dans la Loire (Monts de la Madeleine, Bois-Noirs, Plaine du Roannais, Pilat), le Rhône (Monts du Beaujolais), l'Ain (Bresse, Dombes), l'Isère (Bas-Dauphiné, Chambaran) et en un point de la Haute-Savoie (Gex Léman). (LABROCHE A., 2021)

Écologie : De l'étage planitiaire à l'étage montagnard, sous influence atlantique, sur des substrats tourbeux et acides assez peu pourvus en éléments nutritifs. Prairies et landes humides, également les boisements marécageux (aulnaies, saulaies), bas marais, bords des ruisseaux et des plans d'eau, ornières des chemins forestiers...

Situation sur la commune de Ranchal : Mentionnée **25 fois de 2017 à 2025 à divers endroits dans la commune**. Entre 2023 une nouvelle station a été découverte avec Yves Garnier. entre le lieu dit "la Sèpe" et le col de Favardy. La station a été détériorée par le passage d'engins forestiers, néanmoins l'espèce a pas été revue cette année, le 14 octobre 2025. Au lieu-dit "la Luire", l'espèce se porte bien, bonne population au 25 juin 2025. A la tourbière de la Croix Bleue, des inventaires récents avaient déjà été effectués en 2020 par Yves Garnier, botaniste très connaisseur de cette tourbière. Au lieu dit "Les Petites Fayes" et à proximité du Col des Ecorbans, de même en 2022 par Aurélien Culat de la région AURA. Espèce menacée par les plantations en monoculture sur son milieu et le drainage du milieu.

Figure 4 : Carte de localisation de la Petite Scutellaire dans la commune de Ranchal

Localisation des espèces remarquables : La Petite scutellaire



2.2 Espèces d'intérêt régional

Néanmoins, l'existence de populations d'espèces qui ne sont pas considérées comme remarquables à travers la présente expertise revêt toutefois un intérêt certain à l'échelle du département du Rhône et mérite d'être soulignée.

- La Corydalle à Vrille, *Ceratocarpus claviculata*

Elle est présente sur la façade atlantique de l'Europe depuis le Portugal jusqu'en Suède. C'est une plante grimpante, à port rameux, elle affectionne les sols acides. Elle est considérée comme assez rare dans le Rhône et présente dans la ZNIEFF Rhône Alpes. Citée à une seule localisation à Ranchal, proche du Col de Favardy.

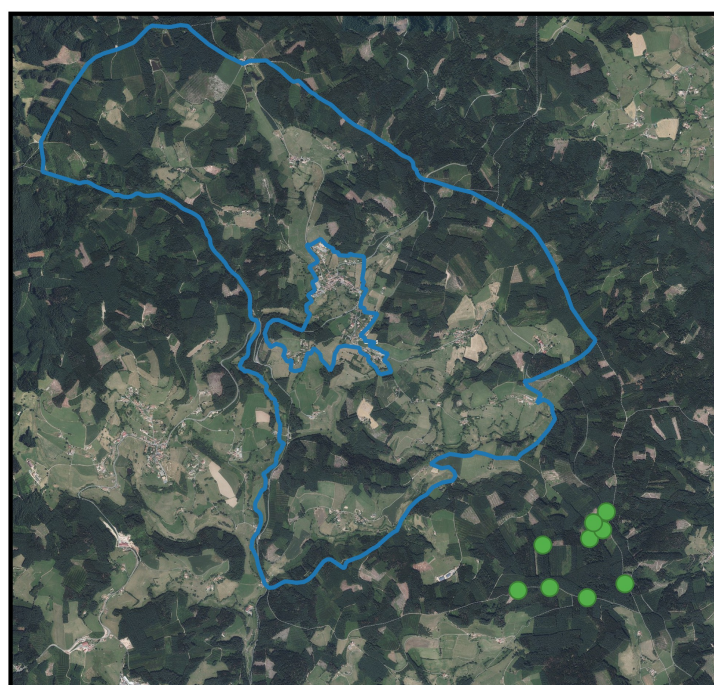


Photographie de la Corydalle à vrilles

Citée 13 fois dans le Beaujolais, au niveau du Mont Saint Rigaud, Mont Monnet, Mont Tourvéon entre 2005 et 2008. En 2025, elle a été observée sur les pourtours sud-est de la commune, depuis le col de Favardy. Sa présence peut être due à son introduction en même temps que les plantations de résineux allochtones, donc une introduction involontaire (MUNOZ F., 2006).

Figure 5 : Carte de localisation de la Corydalle à vrilles dans la commune de Ranchal

Localisation des espèces remarquables : La Corydalle à vrilles



0 1 2 km



Légende

- Localisation de la Corydalle à vrilles
- Espace Naturel Sensible Zone Humides de Ranchal
- Communes

Ortho 2023 (07, 26, 69, 74)

Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

- Potentille des marais (*Comarum palustre*)

Plante des bas-marais et marais mixtes, mares, milieux au minimum temporairement inondés. Ses feuilles sont pennées à 5-7 folioles, glauques en dessous et à fleurs rouges. Considérée comme assez rare dans la région et présente dans la liste ZNIEFF AURA. Citée 3 fois à Ranchal, en 1998, en 2012 et la nouvelle station en 2025. Vue dans les communes limitrophes en 2022.



Photographie de la Potentille des marais (Yves Garnier)

Figure 6 : Carte de localisation de la Potentille des marais dans la commune de Ranchal

Localisation des espèces remarquables : La Potentille des marais



0 1 2 km



Légende

- Localisation de la Potentille des marais
 - Espace Naturel Sensible Zone Humides de Ranchal
- Communes
- Ortho 2023 (07, 26, 69, 74)

Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

**- La linaigrette à feuilles étroites,
(*Eriophorum angustifolium*)**

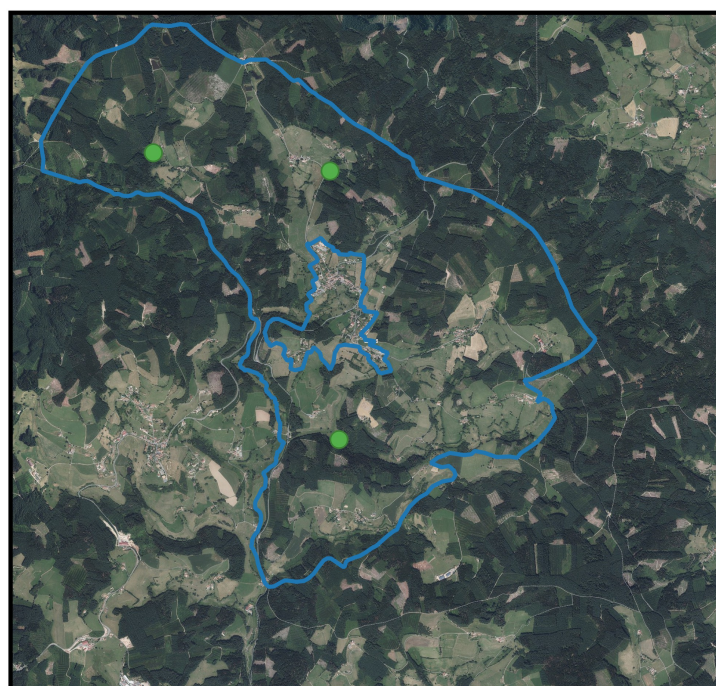
La Linaigrette à feuilles étroites occupe notamment les marais, tourbières, prairies humides, sources. Comme les autres espèces de ce genre, elle se caractérise par ses inflorescences duveteuses blanc pur, semblables à du coton. L'espèce est notée peu commune dans l'Atlas mais plus rare dans le Rhône (Atlas CBNMC 2013). Elle est typique de milieu oligotrophe à préserver. (ROUSSEAU D., 2025)



Photographie de la Linaigrette à feuilles étroites

Figure 7 : Carte de localisation de la Linaigrette à feuilles étroites dans la commune de Ranchal

Localisation des espèces remarquables : La Linaigrette à feuilles étroites



Légende

- Localisation de la Linaigrette à feuilles étroites
 - Espace Naturel Sensible Zone Humides de Ranchal
 - Communes
- Ortho 2023 (07, 26, 69, 74)

Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

- Le Gaillet à feuilles rondes (*Galium rotundifolium*)

Espèce des bois et des landes de montagne, présente dans les massifs français. Comme d'autres gaillets, elle se reconnaît par ses feuilles verticillées par 4, mais elle présente une tige glabre et divariquée dans le haut, ainsi que des feuilles ciliées, trinervées et à pointe courte. Considérée comme assez rare dans la région. Vu en 2025 dans le secteur du Col des Ecorbans. Vu à Thel et à Poule les Echarmeaux, des villages limitrophes de Ranchal en 2007.



Photographie du Gaillet à feuilles rondes

Figure 8 : Carte de localisation du Gaillet à feuilles rondes dans la commune de Ranchal

Localisation des espèces remarquables : Le Gaillet à feuilles rondes



0 1 2 km

Légende

- Localisation du Gaillet à feuilles rondes
- Espace Naturel Sensible Zone Humides de Ranchal
- Communes

Ortho 2023 (07, 26, 69, 74)

Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

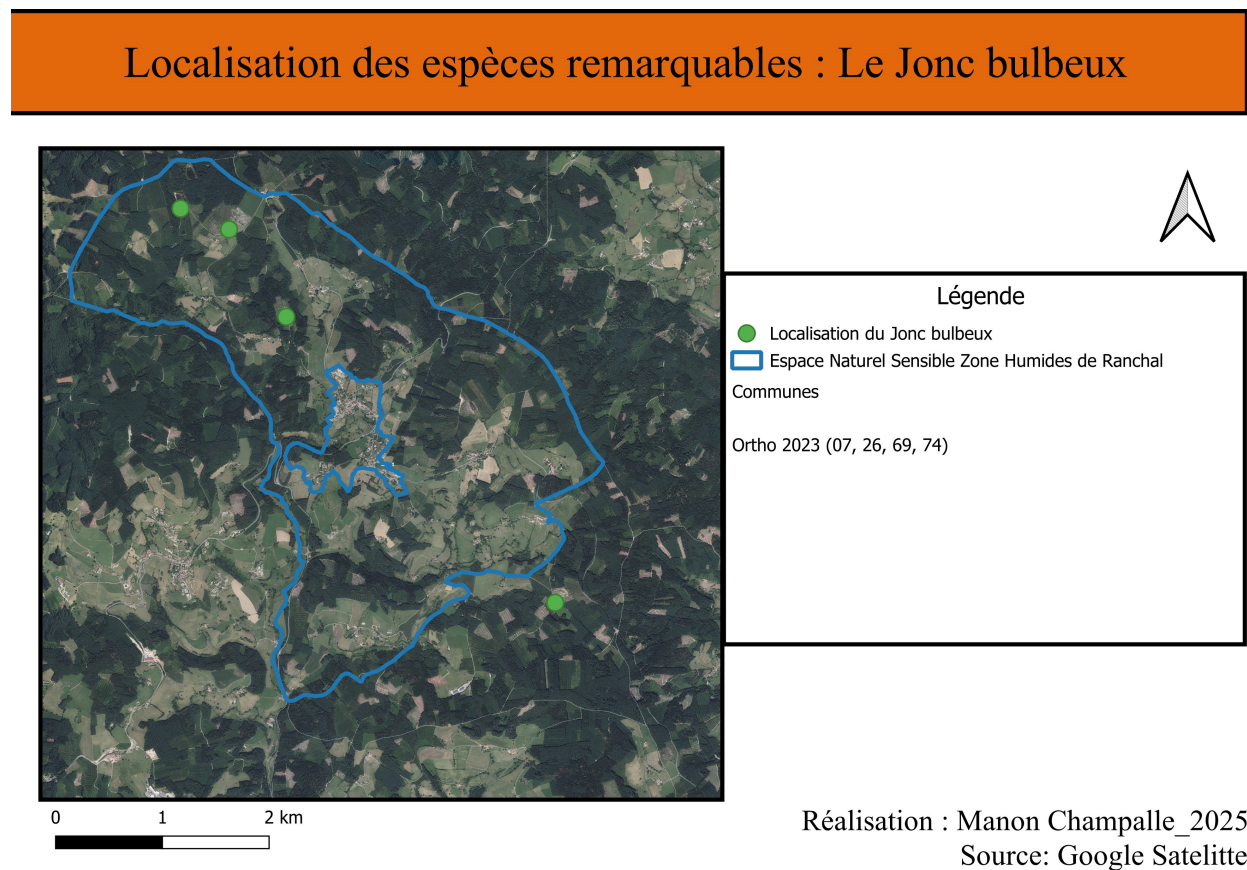
- Jonc bulbeux (*Juncus bulbosus*)

Espèces des bas-marais, des grèves au niveau d'eau variable. Comme son nom l'indique, il présente des feuilles à base épaissie en bulbe. Elle est présente dans la liste ZNIEFF de la région. Elle a été citée 5 fois entre 2007 et 2020 et revue en 2025 dans les mêmes zones sur la commune.



Photographie du Jonc bulbeux

Figure 9 : Carte de localisation du Jonc bulbeux dans la commune de Ranchal



- Trèfle d'eau (*Menyanthes trifoliata*)

Plante des bas-marais, tourbières, marais de transitions, gazons flottants et des mares. Plante caractérisée par ses feuilles trifoliées et ses fleurs blanches rosées et barbues. Considérée comme peu commune dans la région et présente dans la liste ZNIEFF AURA. Citée 1 fois en 2012 à Ranchal, une nouvelle station a été découverte en 2025 avec une belle population.



Photographie du Trèfle d'eau
(Yves Garnier)

Figure 10 : Carte de localisation du Trèfle d'eau dans la commune de Ranchal

Localisation des espèces remarquables : Le Trèfle d'eau



Légende

- Localisation du Trèfle d'eau
 - Espace Naturel Sensible Zone Humides de Ranchal
- Communes

Ortho 2023 (07, 26, 69, 74)

Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

- Pédiculaire des bois (*Pedicularis sylvatica*)

Plante des forêts et prairies marécageuses, marais, tourbières, pauvres en calcaire. Caractérisée par ses feuilles courtes et dentées et à fleurs roses violacées. Plante citée en 2006 et 2012 dans une localisation et revue en 2025 dans la même prairie humide à Ranchal.



Photographie de la Pédiculaire des bois

Figure 11 : Carte de localisation de la Pédiculaire des bois dans la commune de Ranchal

Localisation des espèces remarquables : la Pédiculaire des bois



0 1 2 km



Légende

- Localisation de la Pédiculaire des bois
- Espace Naturel Sensible Zone Humides de Ranchal
- Communes

Ortho 2023 (07, 26, 69, 74)

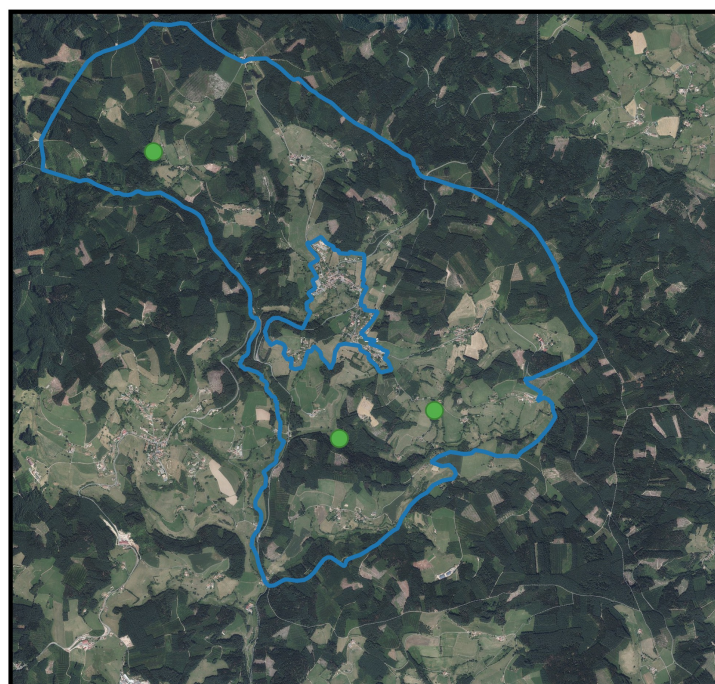
Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

- Carum verticillé (*Trocdaris verticillatum*)

Plante des prés et pâturages marécageux. Elle se reconnaît par ses feuilles découpées en lanières. Considérée comme peu commune dans la région. Cité dans 3 localisations différentes sur la commune entre 1998 et 2012. En 2025, 2 nouvelles stations ont été identifiées.

Figure 12 : Carte de localisation du Carum verticillé dans la commune de Ranchal

Localisation des espèces remarquables : Le Carvi verticillé



Légende

- Localisation du Carvi verticillé
- Espace Naturel Sensible Zone Humides de Ranchal
- Communes

Ortho 2023 (07, 26, 69, 74)

Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

- Véronique à écussons (*Veronica scutellata*)

Plante des rives, des marais et des fossés. Ses feuilles sont étroites et ses fleurs bleues pâles. Présente sur la liste ZNEFF AURA. Citée 1 seule fois à Ranchal en 2012 à la "Luire", puis en 2023 dans la même zone.



Photographie de la Véronique à écusson (Yves Garnier)

Figure 13 : Carte de localisation de la Véronique à écussons dans la commune de Ranchal

Localisation des espèces remarquables : La Véronique à écusson



0 1 2 km



Légende

- Localisation de la Véronique à écusson
 - Espace Naturel Sensible Zone Humides de Ranchal
- Communes

Ortho 2023 (07, 26, 69, 74)

Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

- La Campanille à feuilles de lierre (*Wahlenbergia hederacea*)

Elle est protégée dans le département de la Loire, C'est une espèce surtout localisée dans la moitié ouest de la France mais que l'on peut observer dans le Haut Beaujolais dans les prairies humides oligotrophes, les buttes de sphaignes et les bords de ruisseaux, les sources, et qui s'étend actuellement dans les fossés des bords de routes. Elle forme des fleurs bleu pâle, proche d'une campanule mais ses tiges sont prostrées et filiformes, souvent emmêlées dans la végétation et ses feuilles lobées, en cœur à la base.

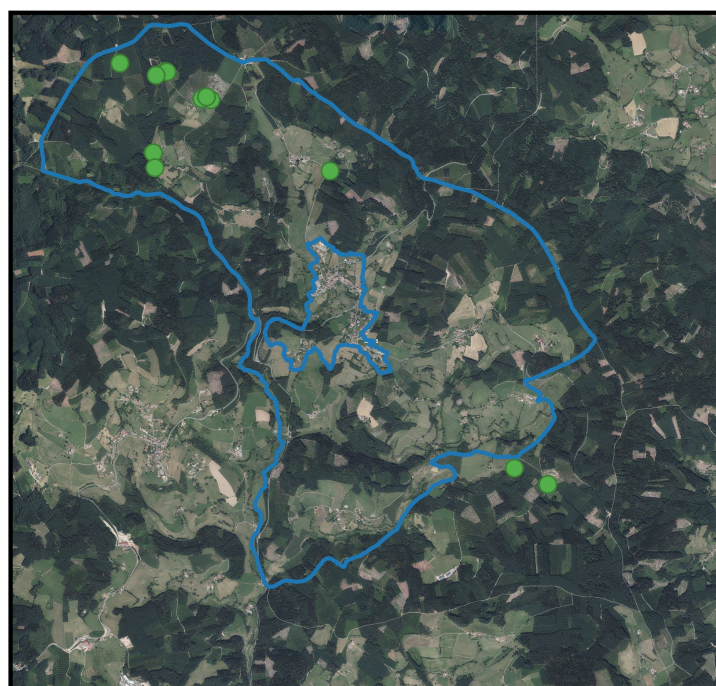


Photographie de la Campanille à feuilles de lierre

Elle est considérée comme peu commune dans le Rhône (Atlas CBNMC 2013). (ROUSSE D., 2025)

Figure 14 : Carte de localisation de la Campanille à feuilles de lierre dans la commune de Ranchal

Localisation des espèces remarquables : La Campanille à feuilles de lierre



Légende

- Localisation de la Campanille à feuilles de lierre
- Espace Naturel Sensible Zone Humides de Ranchal
- Communes

Ortho 2023 (07, 26, 69, 74)

Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

D'autres espèces remarquables ont été inventoriées dans le passé mais non revu depuis plus de 10 ans, pourraient être l'objet d'une recherche :

- Droséra à feuilles rondes, *Drosera rotundifolia* L., 1753. Non revue depuis 2012, à la Tourbière de la Croix Bleue et mentionnée uniquement à cette station. Protégée à l'échelle nationale.
- Scirpe à nombreuses tiges, *Eleocharis multicaulis* (Sm.) Desv., 1818. Non revue depuis 1983, au lieu dit "La croix rouge" et mentionnée uniquement à cette station. En danger critique d'extinction en Rhône Alpes.

3. Espèces exotiques envahissantes (EEE)

Figure 15 : Tableau des EEE et leur degré d'invasibilité

Espèces	Cotation de Lavergne
<i>Buddleja davidii</i> Franch.	5
<i>Erigeron annuus</i> (L.) Pers.	4
<i>Erigeron canadensis</i> L. (b.)	4
<i>Galinsoga quadriradiata</i> Ruiz & Pavon	3
<i>Impatiens glandulifera</i> Royle	4
<i>Juncus tenuis</i> Willd.	3
<i>Matricaria discoidea</i> DC.	2
<i>Phytolacca americana</i> L.	3
<i>Reynoutria japonica</i> ou <i>R.xbohemica</i>	5
<i>Robinia pseudoacacia</i> L.	5
<i>Symphyotrichum</i> gr. <i>novi-belgii</i> (inclus <i>S. lanceolatum</i> , <i>S. novi-belgii</i> et <i>S. x salignum</i>)	5

11 espèces exotiques envahissantes ont été relevés, dont 4 espèces considérées comme fortement envahissantes (cotation de Lavergne égale à 5) :

- ***Buddleia davidii* (Arbre aux papillons)** : Arbuste originaire de Chine introduit jusqu'à la fin du XXe siècle. Il est nectarifère et espèce pionnière dans les régions tempérées. Il colonise les milieux pauvres en matière organique, tel que les friches, les voies ferrées, les milieux artificialisés en général.
- ***Robinia pseudoacacia* (Robinier faux-acacia)** : Arbre originaire d'Amérique introduit au 17ème siècle. L'espèce colonise rapidement les milieux perturbés, lieu de son implantation grâce à sa capacité à drageonner.
- ***Reynoutria japonica* ou *R.xbohemica* (Renouée du Japon/ de Bohême)** : Plante à fleurs originaire d'Asie orientale des sols métallifères du Japon. Sa présence indique une pollution

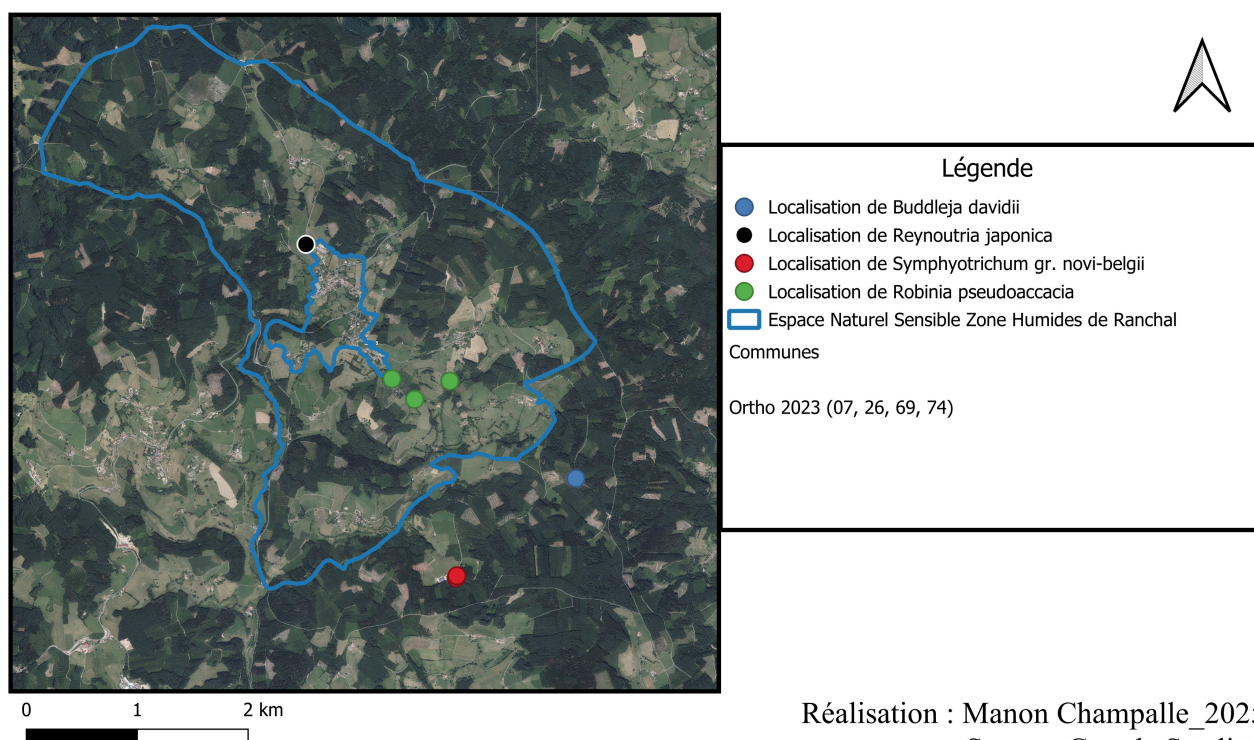
aux métaux lourds. Elle colonise les milieux grâce à ses rhizomes.

- *Symphyotrichum gr. novi-belgii* (Aster des jardins) : Plante à fleurs originaire d'Amérique du Nord, cultivée en ornementale.

Ces espèces peuvent représenter une menace pour les habitats d'intérêts se retrouvant à travers l'ENS.

Figure 16 : Carte de localisation des espèces exotiques envahissantes sur la commune

Localisation des espèces exotiques envahissantes



Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

4. Habitats et végétations

4.1 Description générale des habitats

L'inventaire a permis de relever 44 habitats différents d'après le niveau 3 d'EUNIS. Dont 7 habitats avec des potentiels objectifs de conservation d'après EUNIS. Un même habitat peut avoir un enjeu de conservation différent en fonction de son état actuel. (cf Figure 19).

L'habitat le plus présent sur la commune est l'habitat forestier. Sur les 1460 hectares inventoriés, il représente plus de 40% de la superficie communale et en comptant les plantations et coupes rases en cours, il représente plus de 67% de la superficie communale. Néanmoins, les plantations artificielles de résineux et leur gestion comprenant les coupes rases et les jeunes plantations représentent la plus grande partie, 860 hectares, soit un peu plus de 50% de la superficie communale.

Les milieux ouverts, caractérisés principalement par des prairies représentent 20% de la superficie ranchalaise.

Les milieux humides représentent eux quasiment 5% de la superficie : mares, étangs, ripisylve, tourbières, prairies humides...

A cela s'ajoute environ 48 hectares de monoculture agricole intensive.

Ranchal est composé d'un grand maillage de haies naturelles, représentant un peu plus de 20 hectares.

Le reste des habitats naturels de la commune est composé de fourrés, de sentiers et de haies anthropisées.



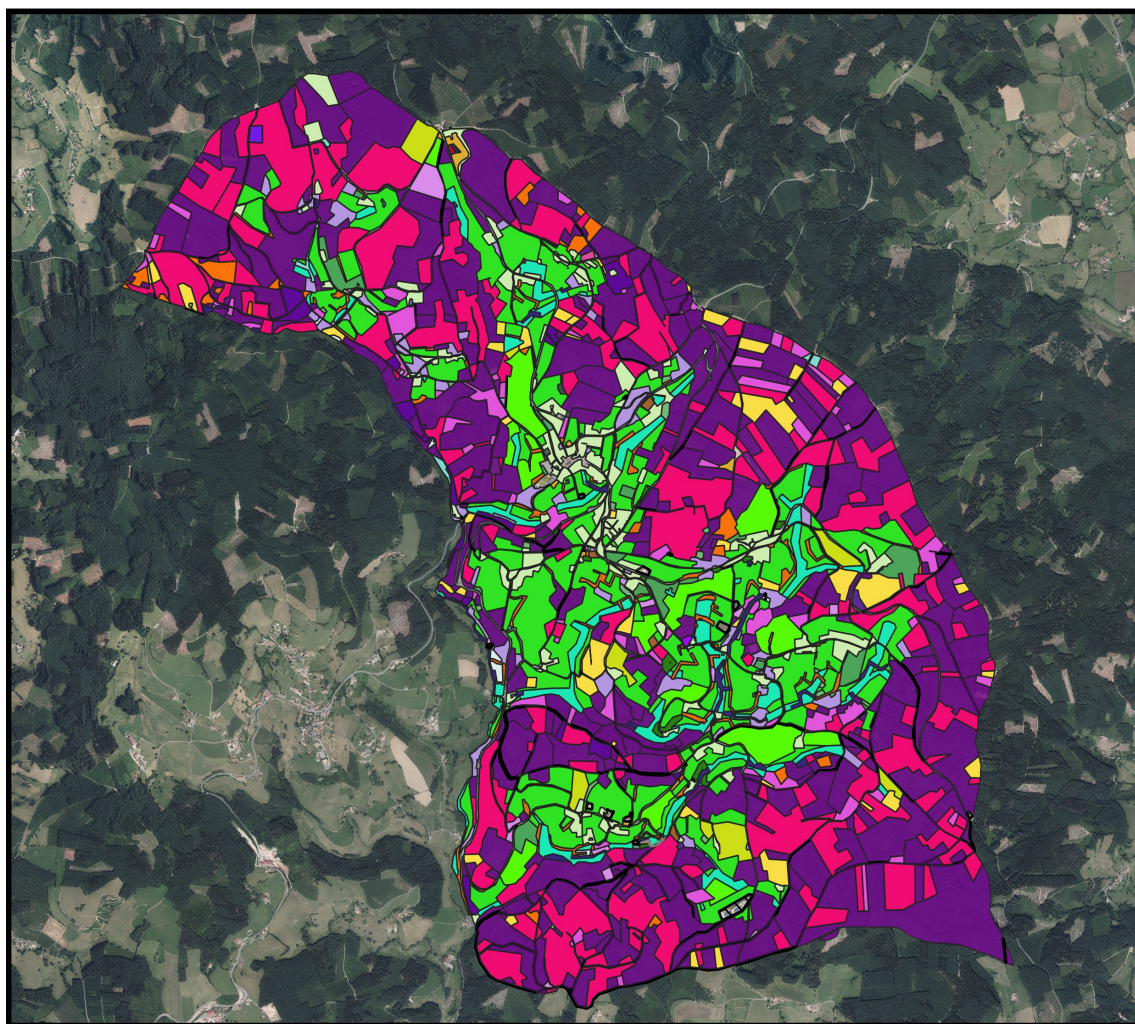
Photographie d'une prairie de pâturage au hameau Le Sornin, Ranchal

Par ailleurs, plusieurs habitats présentent un intérêt écologique particulier. Les tourbières des sources d'eau douce. Néanmoins, ces dernières sont en mauvais état de conservation, leur enjeu de conservation est discutable en vue de la dégradation de leur milieu. Certaines prairies humides en bon état de conservations sont des habitats présentant une flore remarquable.

4.2 Cartographie des habitats

Figure 17 : Carte des habitats de Ranchal et légende

Cartographie des habitats de Ranchal



0 1 2 km

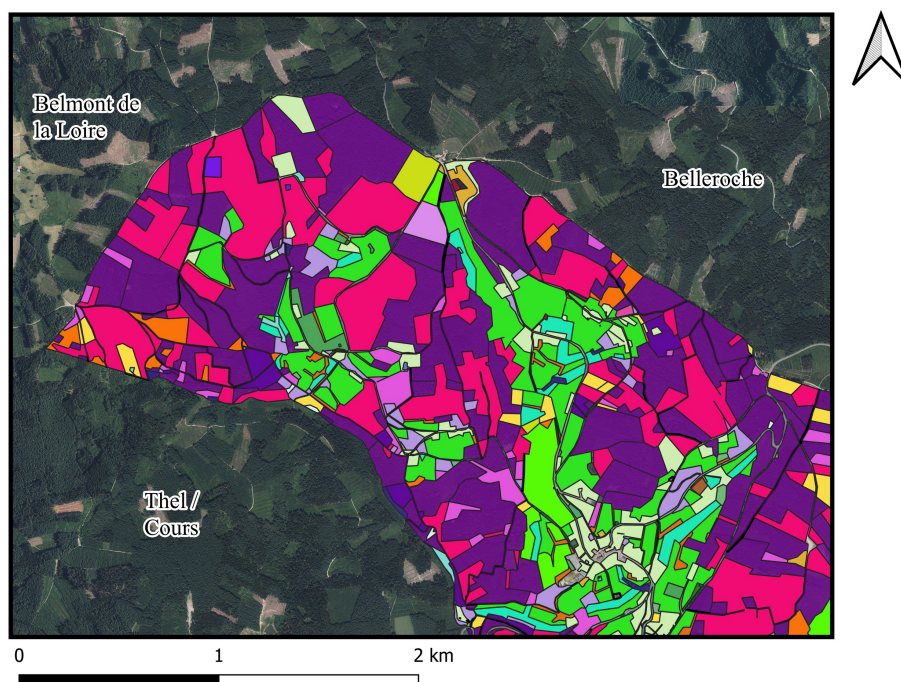
Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

Habitats

-  C1.2 - Lacs, étangs et mares mésotrophes permanents
-  C2.1 - Sources
-  C3.4 - Végétation à croissance lente, pauvre en espèces, du bord des eaux ou amphibiens
-  D2.2 - Bas-marais oligotrophes ou tourbières des sources d'eau douce
-  E2.1 - Pâturages permanents mésotrophes et prairies post-pâturage
-  E2.2 - Prairies de fauche de basse et moyenne altitude
-  E2.6 - Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées
-  E3.4 - Prairies eutrophes ou mésotrophes humides ou mouilleuses
-  E5.1 - Végétations herbacées anthropiques
-  E5.3 - Formations à Fougère aigle
-  E5.4 - Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères
-  F3.1 - Fourrés tempérés
-  F9.1 - Fourrés ripicoles
-  F9.2 - Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à Saules
-  FA.1 - Haies d'espèces non indigènes
-  FA.2 - Haies d'espèces indigènes fortement gérées
-  FA.3 - Haies d'espèces indigènes riches en espèces
-  G1.1 - Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d'Aulnes, Peupliers ou Saules
-  G1.2 - Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes
-  G1.6 - Hêtraies
-  G1.9 - Boisements non riverains à Bouleaux, Peuplier tremble ou à Sorbier des oiseaux
-  G1.A - Boisements mésotrophes et eutrophes à Chênes, Charmes, Frênes, Erables, Tilleul, Orme
-  G1.C - Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliés
-  G3.F - Plantations très artificielles de conifères
-  G4.6 - Forêts mixtes à Sapins-Epiceas-Hêtres
-  G5.2 - Petits bois anthropiques de feuillus caducifoliés
-  G5.4 - Petits bois anthropiques de conifères
-  G5.5 - Petits bois anthropiques mixtes de feuillus et conifères
-  G5.6 - Stades initiaux et régénérations des forêts naturelles et semi-naturelles
-  G5.7 - Taillis et stades initiaux des plantations
-  G5.8 - Coupes forestières récentes
-  H5.6 - Zones piétinées
-  I1.1 - Monocultures intensives
-  I1.5 - Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées
-  I2.2 - Petits jardins ornementaux et domestiques
-  J1.5 - Constructions abandonnées des villes et des villages
-  J2.1 - Habitats résidentiels dispersés
-  J2.2 - Bâtiments ruraux publics
-  J2.4 - Constructions agricoles
-  J2.5 - Délimitations construites
-  J4.2 - Réseaux routiers
-  J4.6 - Surfaces pavées et espaces récréatifs
-  X22 - Petits jardins non domestiques des centres-villes
-  X25 - Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines

Figure 18 : Cartes zoomées des habitats de Ranchal

Cartographie des habitats de Ranchal : Zoom Nord

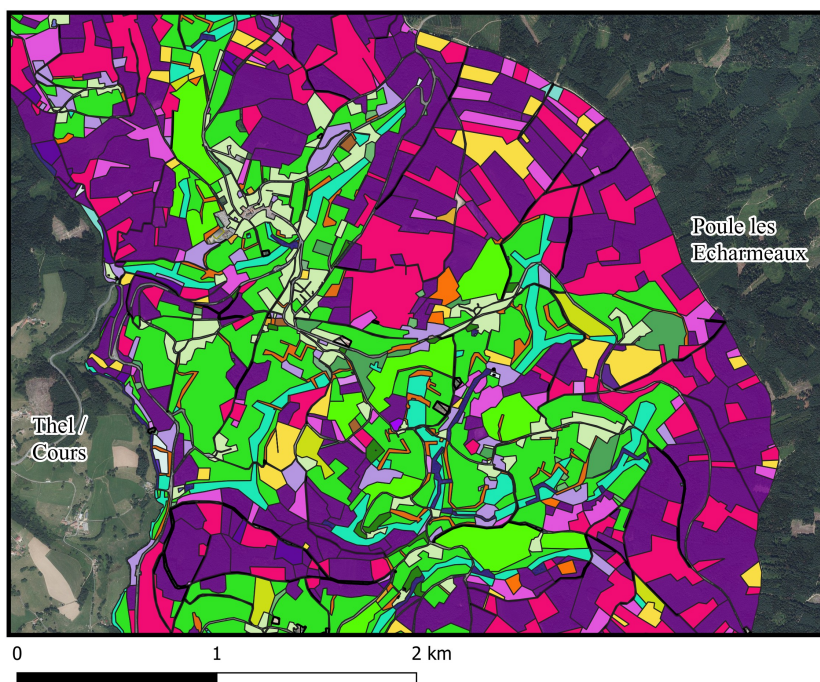


Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite



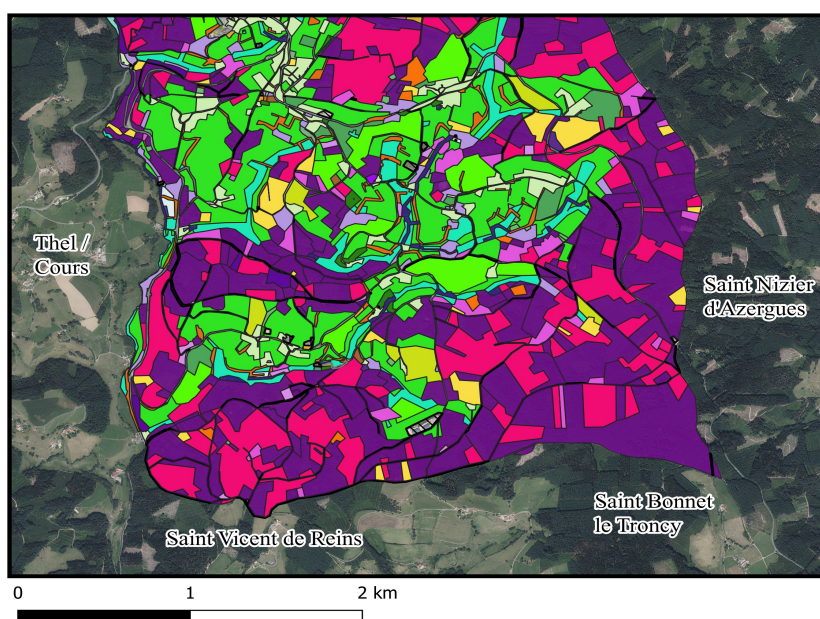
Photographie d'une prairie humide pâturée au hameau Les Petites Fayes, Ranchal

Cartographie des habitats de Ranchal : Zoom Central



Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

Cartographie des habitats de Ranchal : Zoom Sud



Réalisation : Manon Champalle_2025
Source: Google Satellite

4.3 Enjeux des habitats

Sur les 44 habitats identifiées, 51 unités sont différenciées. 6 possèdent un enjeu nul (constructions, bâtis, infrastructures ...) et 25 un enjeu faible. 13 possèdent un enjeu modéré, 3 un enjeu modéré à fort et enfin 4 un enjeu fort. Les enjeux sont concentrés dans les habitats humides et forestiers en bon état de conservation, ainsi que les habitats rattachables aux habitats d'intérêts communautaires Natura 2000 (HIC).

Figure 19 : Description et enjeux des habitats inventoriés

Code EUNIS niveau 3	Habitat	Surface (ha)	Code Natura 2000	Type	LR européenne	Enjeux	Commentaires
C1.2	Lacs, étangs et mares mésotrophes permanentes	0,3	3130	Mare		Modéré	Mares et étangs anthropiques
C2.1	Sources, ruisseaux de sources et geysers	0,02	3260	Source	Contient des habitats caractéristiques de ZH au sens de la réglementation	Modéré	
C3.4	Végétations à croissance lente, pauvre en espèces, du bord des eaux ou amphibies	0,1	Soit 3110/3130/2190/3120/3170*	Gazon amphibie	Contient des habitats caractéristiques de ZH au sens de la réglementation	Modéré à Fort	Perd de l'enjeu à cause des plantations de Douglas en monoculture dans la zone
D2.2 (D2.2C)	Bas-marais oligotrophes et tourbières des sources d'eau douce	0,9		Bas marais des sources d'eau douce	Vulnérable selon la LR des habitats européens	Modéré à Fort	Perd de l'enjeu à cause des plantations de Douglas en monoculture dans la zone
E2.1	Pâturages permanents mésotrophes et prairies de	229,6		Prairie pâturée et parfois		Faible	

	post-pâturage			alternance avec prairie fauchée			
E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitudes	0,3	6510		Vulnérable selon la LR des habitats européens	Modéré	Alternance avec prairie pâturées
E2.6	Prairies améliorées, réensemencées et fortement fertilisées, y compris les terrains de sport et les pelouses ornementales	15,8				Faible	
E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	50		Prairies pâturées	Contient des habitats caractéristiques de ZH au sens de la réglementation	Modéré	
E3.4	Prairies eutrophes et mésotrophes humides ou mouilleuses	1,5		Prairie peu pâturée et/ou avec plantes patrimoniales	Contient des habitats caractéristiques de ZH au sens de la réglementation	Fort	Présence du même environnement : lisière forestière, ruisseau bordant forêt et prairie humide, pâturage faible par chevaux
E5.1	Végétation herbacée anthropique	0,6				Faible	
E5.3	Formation à	2,7				Faible	

	<i>Pteridium aquilinum</i>						
E5.4	Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbacées et à fougères	1,7	6430		Vulnérable selon la LR des habitats européens	Modéré	
F3.1	Fourrés tempérés	2,2	2310/2320			Faible	
F3.1	Fourrés tempérés	1,6	2310/2320			Modéré	A proximité d'une ZH
F9.1	Fourrés ripicoles	0,2	Soit 3230/3240		Contient des habitats caractéristiques de ZH au sens de la réglementation	Modéré à Fort	
F9.2	Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à <i>Salix</i>	1,1			Contient des habitats caractéristiques de ZH au sens de la réglementation	Fort	Présent en ripisylve de ruisseau ou rivière dans prairie pâturée ou bord du Reins
F9.2	Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à <i>Salix</i>	0,8			Contient des habitats caractéristiques de ZH au sens de la réglementation	Modéré	Rétrogradation de l'enjeu fort à Modéré par milieu présent au milieu d'une plantation en monocult

							ure de Douglas
FA.1	Haies d'espèces non indigènes	0,3				Faible	
FA.2	Haies d'espèces indigènes fortement gérées	0,1				Faible	
FA.3	Haies d'espèces indigènes riches en espèces	14,3				Faible	Petites haies dans prairies, délimitation de 2 parcelles
FA.3	Haies d'espèces indigènes riches en espèces	6,5				Modéré	Haie en ripisylve ou comprenant une source, continuité écologique avec forêt, connectivité TVB
G1.1	Forêts riveraines et forêts galeries, avec dominance d' <i>Alnus</i> , <i>Populus</i> et <i>Salix</i>	0,1				modéré	ZH bord reins
G1.2	Forêts riveraines mixtes des plaines inondables et forêts galeries mixtes	7,6				Modéré	Ripisylves
G1.6	Hêtraies	11,9	Soit 9110/9120/913			Modéré	

			0				
G1.9	Boisement non riverains à <i>Betula</i> , <i>Populus tremula</i> ou <i>Sorbus aucuparia</i>	0,7				Faible	
G1.A	Boisement mésotrophes et eutrophes à <i>Quercus</i> , <i>Carpinus</i> , <i>Fraxinus</i> , <i>Acer</i> , <i>Tilia</i> , <i>Ulmus</i> et boisements associés	2,8				Faible	
G1.A	Boisement mésotrophes et eutrophes à <i>Quercus</i> , <i>Carpinus</i> , <i>Fraxinus</i> , <i>Acer</i> , <i>Tilia</i> , <i>Ulmus</i> et boisements associés	27,7				Modéré	Boisement traversé par un cours d'eau et/ou avec bois mort, grande superficie
G1.C	Plantations forestières très artificielles de feuillus caducifoliées	5,8				Faible	
G3.F	Plantations très artificielles de conifères	532,3				Faible	Monoculture de conifères surtout Douglas
G3.F	Plantations très artificielles de conifères	15,3				Modéré	Forêt ancienne en état médiocre de conservation
G3.F	Plantations	5				Fort	Forêt

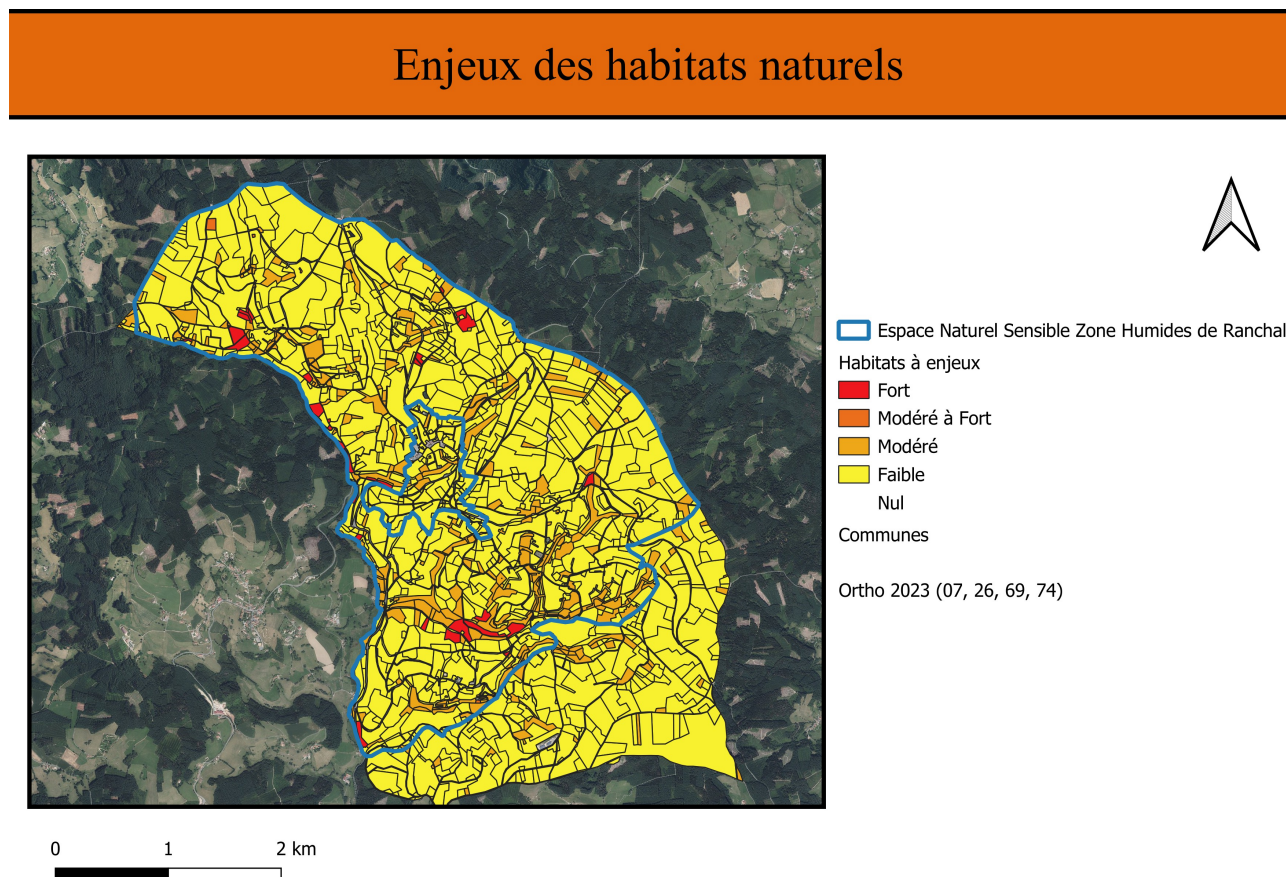
	très artificielles de conifères						ancienne avec bois mort, mixité d'essences d'arbres, gros arbres
G4.6	Forêts mixtes à <i>Abies-Picea-Fagus</i>	11,7				Fort	Forêts naturelles ou très anciennes
G5.2	Petit bois anthropique de caducifoliés	0,3				Faible	
G5.4	Petits bois anthropiques de conifères	0,2				Faible	
G5.5	Petits bois anthropiques mixtes de feuillus et conifères	0,3				Faible	
G5.6	Stades initiaux et régénération des forêts naturelles et semi- naturelles	39,7	7110			Faible	
G5.7	Taillis et stades initiaux des plantations	292,6				Faible	
G5.8	Coupes forestières récentes	34,2				Faible	
H5.6	Zones piétinées	29,9				Faible	
I1.1	Monocultures intensives	48,1				Faible	
I1.5	Friches, jachères ou	1,1				Faible	

	terres arables récemment abandonnées						
I2.2	Petits jardins ornementaux et domestiques	3				Faible	
J1.5	Constructions abandonnées des villes et des villages	0,1				Nul	
J2.1	Habitants résidentiels dispersés	0,5				Nul	
J2.2	Bâtiments ruraux publics	0,04				Nul	
J2.4	Constructions agricoles	2,2				Nul	
J2.5	Délimitations construites	0,01		Muret en pierre		Faible	
J4.2	Réseaux routiers	0,2				Nul	
J4.6	Surfaces pavées et espaces récréatifs	0,15				Nul	
X22	Petits jardins non domestiques des centres-villes	0,6		Pelouses tondues , fleurs < 0,5ha		Faible	
X25	Jardins domestiques des villages et des périphéries urbaines	55,9		Pelouses tondues > 0,5ha		Faible	

Au total, 1460,62 hectares ont été cartographiés.

NB : G3.F devient en un temps court G5.8 en vue de la gestion forestière en cours. Certaines parcelles ont déjà changé de classification depuis les inventaires de terrain effectués.

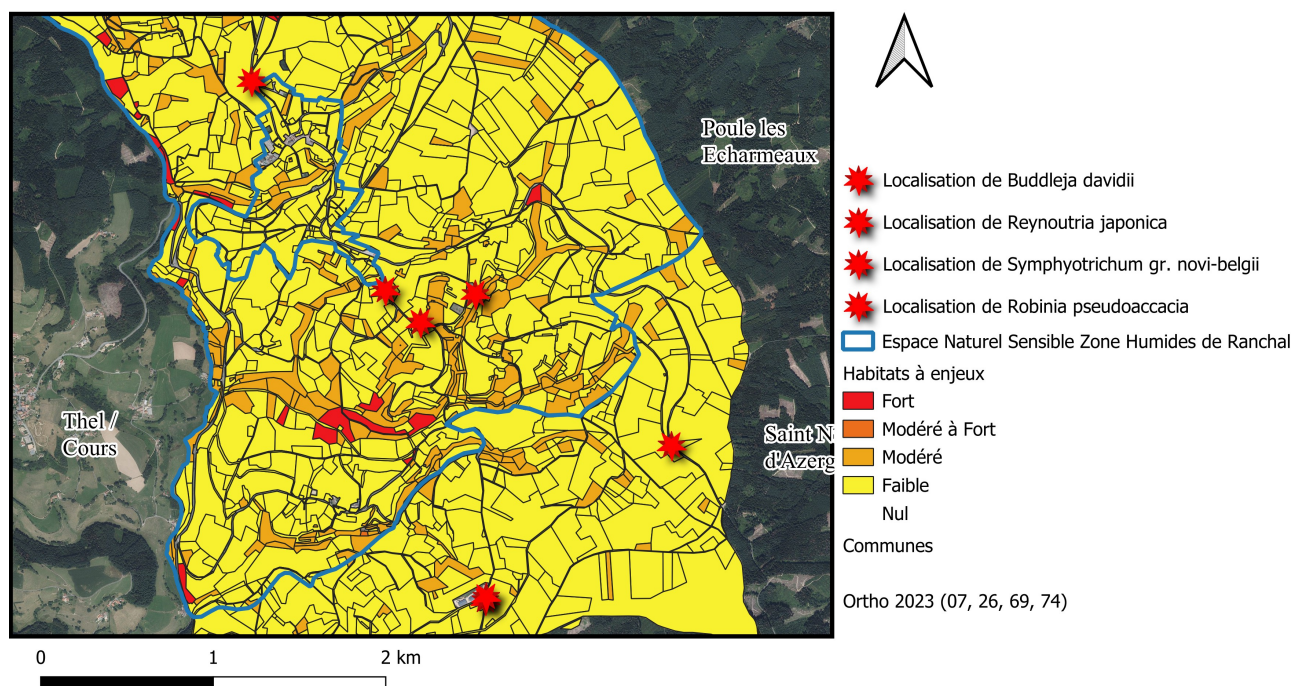
Figure 20 : Carte des enjeux liés aux habitats naturels



Réalisation : Manon Champalle 2025 / Source: Google Satellite

Figure 21 : Carte des enjeux des habitats et la présence d'EEE

Cartographie des enjeux : Localisation des Espèces Exotiques Envahissantes



Réalisation : Manon Champalle_2025

Source: Google Satellite

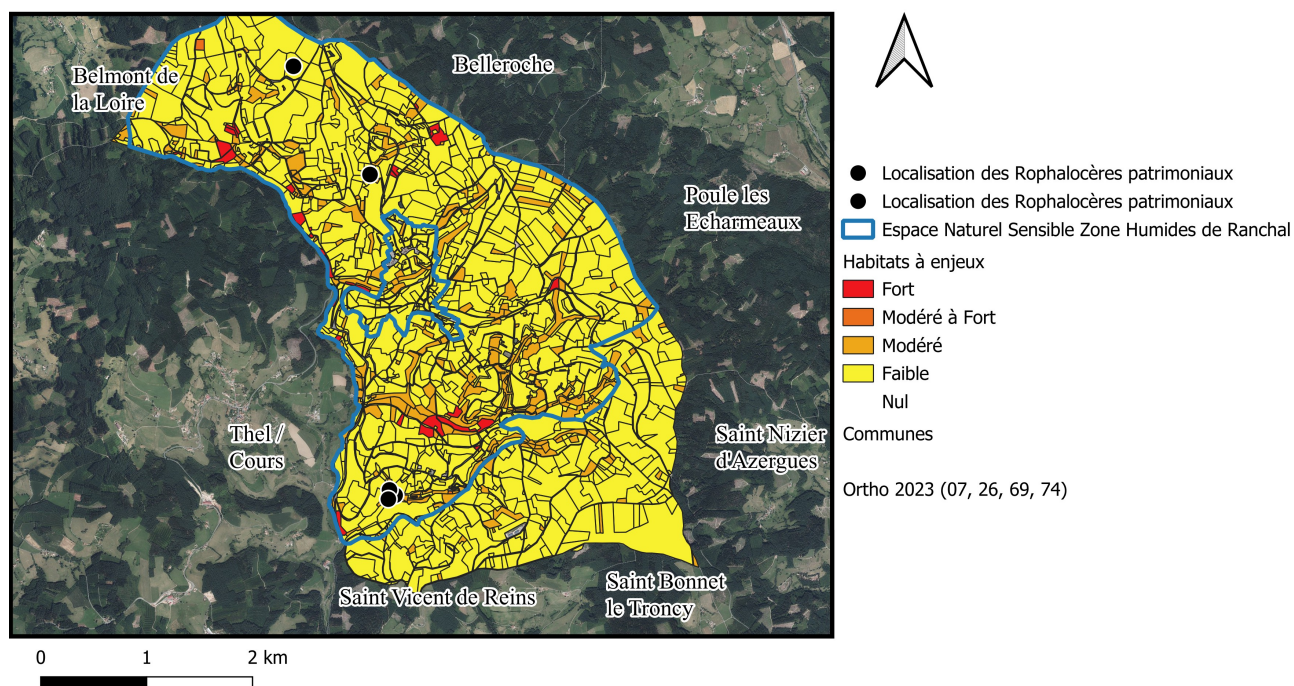
Aucune espèce invasive n'est présente sur un milieu à enjeu de conservation.



Photographie de Renouée du Japon au bord de la route du Montpinay, Ranchal

Figure 22 : Carte des enjeux des habitats et des espèces patrimoniales de papillons

Cartographie des enjeux : Localisation des Rhopalocères patrimoniaux



Réalisation : Manon Champalle_2025

Source: Google Satellite

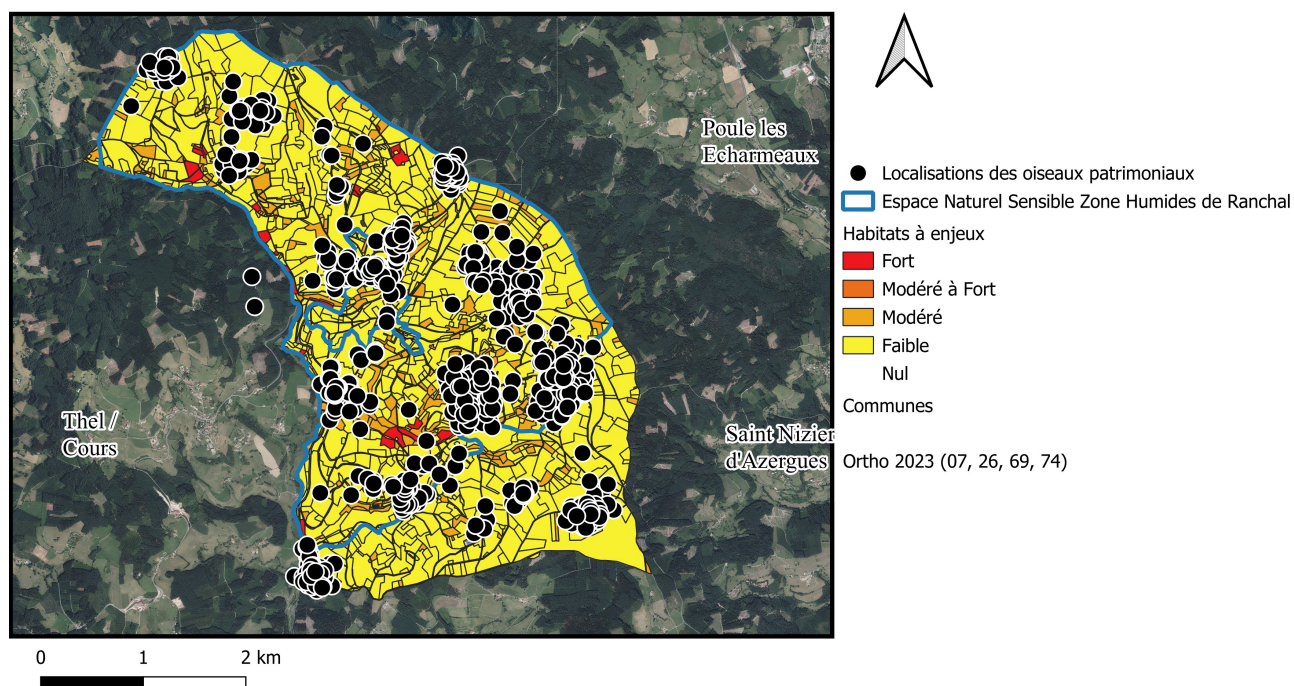
Les espèces de papillons patrimoniaux ont été inventoriés dans des zones à enjeux modérés (prairies humides) et un dans la zone nord de Ranchal, où se trouve des tourbières. (TAURU H., PIQUE-CAILLOUX S. (2025).



Photographie d'une prairie humide au lieu dit le Gatier, Ranchal

Figure 23 : Carte des enjeux des habitats et des espèces patrimoniales d'oiseaux

Cartographie des enjeux : Localisation des Oiseaux patrimoniaux



Réalisation : Manon Champalle_2025

Source: Google Satellite

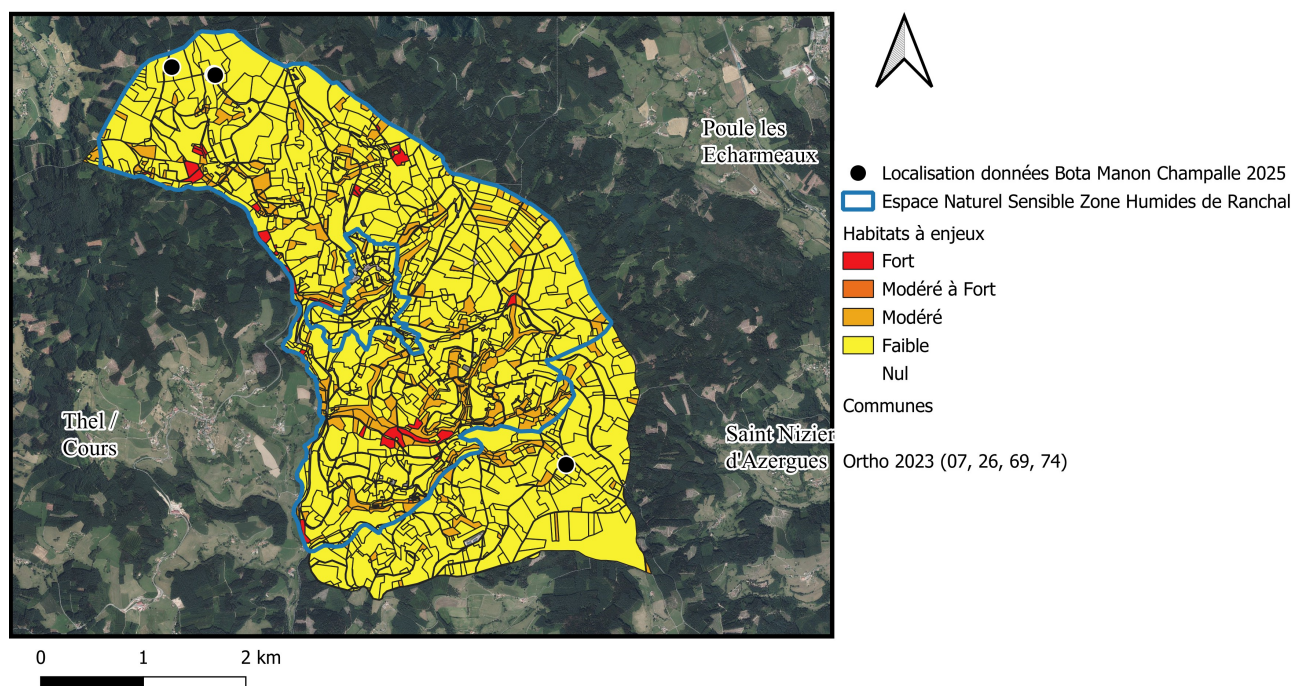
Les oiseaux ont été répertoriés dans l'ensemble de la commune. (ADLAM P. et SOUCHE E. (2025))



Photographie d'une coupe forestière au lieu dit Le Coupier, Ranchal

Figure 24 : Carte des enjeux des habitats et des espèces patrimoniales de plantes

Cartographie des enjeux : Localisation des plantes patrimoniales



Réalisation : Manon Champalle_2025

Source: Google Satellite

La seule espèce patrimoniale de la commune, *Scutellaria minor* est présente dans des zones à enjeux modérés à fort : prairies humides, tourbières de sources d'eau douce.



Photographie d'un bord de prairie humide au lieu dit la Sèpe, Ranchal

Les types d'habitats à fort enjeux de conservation :

Milieu 1 : Saussaies marécageuses et fourrés des bas-marais à *Salix*



Photographie du milieu 1, dans une prairie humide pâturée au Montpinay, Ranchal

Milieu humide ne représentant qu' un hectare sur la commune. Boisement bas et fourrés colonisant les bas-marais, les plaines inondables marécageuses, dominées par des Saules buissonnants petits ou moyens, seuls ou associés à d'autres espèces arborées ou arbustives de zones humides comme l'Aulne glutineux, le Bouleau, la Bourdaine.... Ce milieu est localisé au bord du Reins et d'autres ruisseaux.



Photographie du milieu 1, dans une prairie humide pâturée au lieu dit Les Petites Fayes, Ranchal

Milieu 2 : Plantations très artificielle de conifères



Photographie du milieu 2 dans une forêt au lieu dit Les Goutelles, Ranchal

Forêt ancienne avec présence de bois mort, mixité d'essences d'arbres, présence de gros arbres, gestion forestière raisonnée. Nous avons localisé environ 5 hectares de plantation de Sapin blanc (*Abies alba*) en gestion raisonnée.

Milieu 3 : Forêts mixtes à Sapins, Hêtres et Épicéas



Photographie d'une forêt au lieu dit Montarbout, Ranchal

Forêt naturelle ou très ancienne, représentée encore essentiellement au bord du Reins sur la partie nord de la commune, et correspondant à 11 hectares.

Milieu 4 : Tourbières des sources d'eau douce



Photographie de la Toubière de la Croix Bleue, Ranchal (Yves Garnier)

Enjeux passé de fort à modéré en vue de leur état de conservation médiocre. La rétrogradation de l'enjeu sur les tourbières concerne les deux sites de tourbières dégradés de la Croix Bleue et de La Luire. Ils comprennent encore des milieux humides et des espèces remarquables mais de plus en réduit avec la croissance de la plantation de Douglas. Certains sites de tourbières comme la Croix de Fer ou la Villoterie, considérés jadis comme tourbières, ne comprennent plus de zones humides remarquables et sont donc classés avec un enjeu faible de conservation.

IV. Synthèse et préconisations de gestion

Les inventaires menés en 2025 ont permis d'observer près de 350 espèces de plantes vasculaires. De nouvelles stations de plantes d'intérêt régional ont été découverts, ainsi que le suivi de la Petite Scutellaire dans ses stations déjà connues, plante protégée et patrimoniale de Ranchal.

11 espèces exotiques envahissantes ont été relevés dont 4 à fort potentiel invasif d'après la cotation de Lavergne. La station de *Reynoutria xbohemica* ne s'étend pas ou peu avec les années. Les populations de *Robinia pseudoaccacia* sont pour la plupart des boisements plantées, *Buddleja davidii* a été signalé dans les coupes rases de plantations de conifères. *Symphytotrichum grpe*. *Novi-belgii* a été signalé a un seul endroit (possiblement échappée d'un jardin privé).

L'inventaire de terrain a permis aussi d'identifier 44 habitats différents sur la commune de Ranchal, dont 4 habitats à enjeux fort de conservation.

Les prospections ont permis de compléter les connaissances sur les habitats et la flore ranchalaise. Les résultats montrent l'intérêt de zones mal connues, qui n'étaient pas recensées comme zones humides et donc absentes de l'ENS (zone de la Sèpe).

La flore observée représente bien le caractère montagnard du site avec la présence la Linaigrette à feuilles étroites, la Renoncule à feuilles d'aconit ou bien le milieu forestier à Sapin, Hêtre et Épicéas. L'influence atlantique est bien représentée par les espèces considérées comme d'intérêt régional, tel que la Campanille à feuilles de lierre ou la Corydale à vrille.

Les zones humides représentent des habitats à intérêts écologiques qu'il serait intéressant de préserver dans et hors l'espace naturel sensible. Ce sont les zones abondant le plus d'enjeux relatifs à la flore et aux milieux naturels. On y trouve les plantes patrimoniales et d'intérêt régional, ainsi que la plupart des habitats naturels à enjeux. Tout en sachant que ce sont les habitats qui ont été le plus inventoriés par les naturalistes.

Des zones humides particulières sont celles présentant le processus de turfigénèse (création de tourbe), où l'on trouve des sphaignes (non renseigné durant l'inventaire) et des espèces spécifiques à ces zones de tourbières. Une des plus remarquable est la tourbière de la Croix Bleue, qui nécessiterait un travail de suivi de son évolution, déjà initié par Yves Garnier et d'autres naturalistes (HUGGONOT V., 2015). Néanmoins, ce type d'habitats est menacé localement par les pratiques sylvicoles. En effet, la croissance de la couverture forestière par la plantation de conifères dans ces prairies paratourbeuses, les dégradent inexorablement, de part le drainage préalable à la plantation des conifères. De plus, les coupes forestières, surtout les coupes rases sur des surfaces importantes ont pour conséquences la diminution de l'hygrométrie ambiante et menace les espèces aérohygrophiles (inféofées aux milieux très confinés et nécessitant une forte humidité atmosphérique ambiante). (LABROCHE A., 2021)

Concernant les deux sites de tourbières dégradées de la Croix bleue citée plus haut et de La Luire, les prospections ont permis de constater que le site de Croix bleu recèle encore des milieux intéressants et notamment la persistance de buttes de sphaignes mais qui semblent assez localisés. Ce site mériterait des prospections complémentaires, rendues difficiles du fait de fermeture des milieux. Le site de la tourbière de la Luire abrite encore des espèces remarquables mais certaines semblent se réfugier sur les abords de fossés notamment. (ROUSSE D., 2025)

Les habitats forestiers représentent les 2/3 de la superficie communale mais sont en grande partie composés de plantations plus ou moins récentes de conifères allochtones et de gestion forestières non raisonnée.

Les préconisations de gestion des habitats sont de prioriser la gestion forestière raisonnée, en particulier dans les habitats forestiers à enjeux de conservation (forêt ancienne, forêt mixte à Sapin,

Hêtre et Épicéas, plantation avec zone de tourbière). Ainsi que le pâturage extensif, et la fauche tardive dans les prairies humides pourraient contribuer à une diminution du niveau trophique des sols et ainsi, largement bénéficier aux communautés prairiales qui s'en trouveraient enrichies.

Aussi, le suivi de la Petite Scutellaire, espèce protégée et patrimoniale, dans les zones prospectées afin de suivre son évolution dans le temps. En effet, ses zones sont pour la plupart des cas en mauvais état de conservation (plantation de Douglas, drainage, passage d'engins forestier sur le site), ce qui pourrait aboutir à une dégradation de son milieu de vie et la disparition de cette espèce sur la commune.

Le suivi des sites de tourbières de la Luire et de la Croix Bleue afin d'évaluer leur évolution. Ces parcelles étant plantées en monoculture de Douglas, il serait nécessaire d'effectuer des opérations de sauvegarde de ces milieux en accord avec les propriétaires des parcelles. Sachant que les milieux de tourbières sont très humides et donc peu propices à la pérennité des plantations. De plus, les tourbières sont des milieux fragiles à préserver, qui remplissent des services écologiques importants : puits de carbone et sanctuaire de biodiversité, régulation de l'eau. Dans un contexte de changements climatiques, leur préservation est cruciale pour l'avenir.

De prendre en compte les forêts anciennes et mixtes à Sapins, Hêtres et Épicéas comme des sites à fort enjeux car elles sont riches en biodiversité floristique et faunistique et pour certaines avec présence de mares ou sources et ruisseaux. De plus, comme les tourbières, les forêts arrivées à maturité sont des puits de carbone important dans le sol forestier.

Les prairies humides à fort enjeu écologique sont aussi à prendre en compte. Ce sont des milieux fragiles qui peuvent être dégradés par des pratiques agricoles non adaptées (amendements, drainage, surpâturage) ou suite à des apports issus du bassin versant. Néanmoins, certaines présentent une richesse floristique inchangée depuis plusieurs années. Leur gestion actuelle est donc à continuer : Prairie des Petites Fayes, prairie des Trembles, prairie vers Polcy,... La mise en œuvre d'inventaires complémentaires faunistiques et floristiques sont à envisager.

In fine, l'acquisition foncière des zones présentant de gros enjeux de conservation et de restauration permettrait d'engager des mesures de restauration nécessaires à leur préservation.

Des projets sont déjà initiés sur la commune depuis 2024-2025,

Le projet de gestion forestière du secteur « Camp des allemands » en lien avec l'ENS et Fibois dans un projet associatif histoire, culture et patrimoine de Ranchal.

Le projet de l'association Prairie sauvage visant à l'acquisition foncière d'habitats forestiers pour leur conservation, de verger communal et de sensibilisation à la biodiversité.

Le réaménagement de la place de la mairie avec une mise en valeur des différents aspects de biodiversité de Ranchal

La mise en place d'ORE (Obligation Réelle Environnementale) sur des parcelles de la commune par une propriétaire de prairies.

La sensibilisation, notamment à travers des journées de découvertes de la biodiversité de la commune, sur le sentier Chlorophylle, ainsi que des animations à l'école de Ranchal tous les mois sur la biodiversité.

Enfin, l'élaboration d'un plan de gestion adapté permettra de proposer des solutions à ces différentes problématiques. Ce plan devra intégrer des actions concrètes pour préserver et restaurer ces habitats, tout en tenant compte des pressions exercées par les activités humaines et les changements environnementaux. Une gestion durable permettra non seulement de protéger ces milieux, mais aussi d'assurer leur résilience et leur fonctionnalité à long terme.

V. Bibliographie

ADLAM P. et SOUCHE E. (2025). *Atlas de la biodiversité de la commune de Ranchal*. LPO Auvergne-Rhône-Alpes délégation territoriale Rhône. 51p.

BOULLET V., (2016). *Plantes sauvages de la Loire et du Rhône : Atlas de la flore vasculaire*. CBN du Massif Central. 760p.

HUGONNOT V., ROYER P., CATON C., PHILIPPE M., GARNIER Y. et VERGNE T. (2015) *Les tourbières à sphaignes dans le département du Rhône (France) : inventaire et avenir*. J. Bot. Soc. Bot. France 70, 1-22p.

JOLY et al. (2010) *Climate map of France*.

MUNOZ F., DUTARTRE G., CHARLES M., et MINISCLOUX L.(2006). *Ceratocapnos claviculata (L.) Lidén (Papaveraceae) dans le Haut-Beaujolais*. Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon, 75^e année, n°5, pp. 246-252.

MUNOZ F. et DUTARTRE G. (2007) *Contribution à l'étude de la flore beaujolaise. Partie 1 : principaux groupements végétaux du Haut-Beaujolais*. Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon, 76^e année, n°3, pp. 39-56.

MUNOZ F. et DUTARTRE G. (2007) *Contribution à l'étude de la flore beaujolaise. Partie 2 : Catalogue floristique*. Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon, 76^e année, n°7-8, pp. 191-216.

LABROCHE A. (2021). *Expertise de la flore et des végétations de l'ENS « Zones humides de Ranchal » (Rhône)*. Conservatoire botanique national du Massif central \ Département du Rhône, 54 p. + annexes.

ROUSSE D. (2025). *Rapport - zones humides de Ranchal : inventaire complémentaire de la flore - juin 2025*. FNE Rhône. 23p.

TAURU H., PIQUE-CAILLOUX S. (2025). *Amélioration des connaissances des rhophalocères de la commune de Ranchal*. FNE Rhône. 15p.

VANTILLARD J. : Utilisation de sa méthodologie. Botaniste de la FNE Rhône.

Sites Web:

Tela-Botanica ([Tela Botanica](#))

INPN ([INPN Espèces, l'application pour découvrir la biodiversité qui nous entoure | PatriNat, centre d'expertise et de données sur le patrimoine naturel](#))

Géonature SINP ([GeoNature](#))

VI. Annexe 1 : Tableau de la flore observée en 2020-2025

Nom valide Taxref17	nom_vernaculaire	Statut d'indigénat Rhone	Statut de rareté Rhone	Dernière année d'observation Rhone	liste_rouge_nationale	liste_rouge_region
Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenk., 1979 s.l. [nom. cons. prop.]	Dryoptéride écailleuse, Dryoptéride affine, Dryoptéris écailleux, Fausse fougère mâle	I	PC	2023	LC	LC
Abies alba Mill., 1768	Sapin blanc, Sapin pectiné	I	CC	2023	LC	LC
Acer campestre L., 1753	Érable champêtre, Acéraille	I	CC	2023	LC	LC
Acer platanoides L., 1753	Érable plane, Plane, Aserau	I	CC	2023	LC	LC
Acer pseudoplatanus L., 1753	Érable sycomore, Grand Érable, Érable faux platane	I	CC	2023	LC	LC
Achillea millefolium L., 1753	Achillée millefeuille, Herbe au charpentier, Sourcils-de-Vénus, Millefeuille, Chiendent rouge	I	CC		LC	LC
Achillea ptarmica L., 1753	Achillée sternutatoire, Herbe à éternuer, Achillée ptarmique	I	C	2023	LC	LC
Aegopodium podagraria L., 1753	Égopode podagraire, Podagraire, Herbe aux goutteux, Fausse angélique	I	C	2023	LC	LC
Aethusa cynapium L., 1753	Petite cigüe, Faux persil, Éthuse ache-des-chiens	I	C	2016	LC	LC
Agrostemma githago L., 1753	Nielle des blés, Lychnis nielle, Lychnide nielle	I	AC	2023	LC	LC
Agrostis stolonifera L., 1753	Agrostide stolonifère, Traïnasse, Agrostis stolonifère	I	CC	2024	LC	LC
Aira praecox L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Aïra précoce, Canche précoce, Canche printanière	I	AC	2023	LC	LC
Ajuga reptans L., 1753	Bugle rampante	I	CC		LC	LC
Alchemilla xanthochlora Rothm., 1937	Alchémille vert jaune, Alchémille commune, Alchémille jaunâtre, Alchémille vert jaunâtre	I	PC	2022	LC	LC
Alliaria petiolata (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux aux, Alliaire pétiolée, Alliaire officinale	I	CC	2024	LC	LC
Allium oleraceum L., 1753	Ail maraîcher, Ail des endroits cultivés, Ail potager, Ail des champs	I	C	2023	LC	LC
Allium vineale L., 1753	Ail des vignes, Oignon bâtard, Aillet	I	CC	2023	LC	LC
Alnus glutinosa (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verme, Vergne	I	CC	2023	LC	LC
Alopecurus geniculatus L., 1753	Vulpin genouillé	I	AC	2022	LC	LC
Andryala integrifolia L., 1753	Andryale à feuilles entières, Andryale sinueuse	I	CC	2023	LC	LC
Angelica sylvestris L., 1753	Angélique sylvestre, Angélique sauvage, Impératoire sauvage	I	CC	2023	LC	LC
Anisantha sterilis (L.) Nevski, 1934	Brome stérile, Anisanthe stérile	I	CC	2024	LC	LC
Anthoxanthum odoratum L., 1753	Flouve odorante	I	CC		LC	LC
Aphanes arvensis L., 1753	Aphane des champs, Alchémille des champs	I	CC	2024	LC	LC
Aquilegia vulgaris L., 1753	Ancolie commune, Ancolie vulgaire, Clochette	I	C	2023	LC	LC
Arabis thaliana (L.) Heynh., 1842	Fausse arabette de Thalius, Arabette de Thalius, Arabette des dames	I	CC	2024	LC	LC
Arctium lappa L., 1753	Grande bardane, Bardane commune, Bardane élevée, Bardane à gros capitules, Bardane à grosses têtes	I	C	2023	LC	LC
Artemisia minima (L.) Schweigg. & Körte, 1811	Amoséride naine, Amoséris nain, Amoséride minime, Chicorée des moutons, Petite amoséride	I	AC	2021	LC	LC
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé, Avoine élevée, Fromental, Fénaïsse, Ray-grass français	I	CC		LC	LC
Artemisia vulgaris L., 1753	Armoise commune, Herbe de feu	I	CC	2023	LC	LC
Arum maculatum L., 1753	Gouet tacheté, Arum maculé, Arum tacheté, Gouet maculé	I	CC	2023	LC	LC
Asplenium scolopendrium L., 1753	Doradille scolopendre, Scolopendre, Scolopendre officinale, Langue-de-cerf	I	AC	2023	LC	LC
Asplenium trichomanes L., 1753	Doradille des murailles, Capillaire des murailles, Fausse capillaire, Capillaire rouge	I	CC	2023	LC	LC
Athyrium filix-femina (L.) Roth, 1799	Fougère femelle, Polypode femelle, Athyrium fougère-femelle	I	CC		LC	LC
Avenella flexuosa (L.) Drejer, 1838	Canche flexueuse, Avénelle flexueuse, Foin tortueux	I	CC	2023	LC	LC
Barbarea intermedia Boreau, 1840	Barbarée intermédiaire	I	C	2021	LC	LC
Barbarea verna (Mill.) Asch., 1864	Barbarée printanière, Barbarée du printemps, Barbarée précoce, Cresson de jardin	I	C	2023	LC	LC
Bellis perennis L., 1753	Pâquerette vivace, Pâquerette	I	CC	2024	LC	LC
Betonica officinalis L., 1753	Betonne officinale, Epiaire officinale	I	C	2024	LC	LC

Betula pendula Roth, 1788	Bouleau pleureur, Bouleau verruqueux, Boulard	I	CC	2023	LC	LC
Bistorta officinalis Delarbre, 1800	Bistorte, Renouée bistorte, Bistorte officinale, Langue-de-beuf	I	PC	2022	LC	LC
Borago officinalis L., 1753	Bourrache officinale	I	AC	2022	LC	
Briza media L., 1753	Brize intermédiaire, Amourette commune, Amourette	I	CC	2023	LC	LC
Bromus hordeaceus L., 1753	Brome mou, Brome orge	I	CC		LC	LC
Bryonia dioica Jacq., 1774	Bryone dioïque	I	CC	2023	LC	LC
Buddleja davidii Franch., 1887	Buddleia de David, Buddleia du père David, Arbre-à-papillon, Arbre-aux-papillons	E	CC	2023	NAa	
Calendula officinalis L., 1753	Souci officinal, Souci des jardins	E	AC	2022	NAa	
Callitriche palustris L., 1753	Callitriche des marais, Callitriche de printemps	I	R	2007	LC	LC
Callitriche stagnalis Scop., 1772	Callitriche des eaux stagnantes, Callitriche des étangs	I	AC	2021	LC	LC
Calluna vulgaris (L.) Hull, 1808	Callune commune, Callune, Béruee, Bruyère commune	I	CC	2023	LC	LC
Caltha palustris L., 1753	Populage des marais, Sarbouillotte, Souci d'eau	I	C	2022	LC	LC
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik., 1792	Capselle bourse-à-pasteur, Bourse-de-capucin, Bourse-à-pasteur	I	CC	2024	LC	LC
Cardamine hirsuta L., 1753	Cardamine hérissée, Cardamine hirsute, Cresson de muraille	I	CC	2024	LC	LC
Cardamine impatiens L., 1753	Cardamine impatiente, Herbe au diable	I	CC	2023	LC	LC
Cardamine pratensis L., 1753	Cardamine des prés, Cresson des prés, Cressonnette	I	CC	2023	LC	LC
Carex caryophyllaea Latourr., 1785	Laïche caryophyllée, Laïche printanière, Laïche du printemps	I	CC	2023	LC	LC
Carex demissa Homem., 1806	Laïche modeste, Laïche vert jaunâtre	I	PC	2021	LC	LC
Carex echinata						
Carex flacca Schreb., 1771	Laïche glauque	I	C	2023	LC	LC
Carex hirta L., 1753	Laïche hérissée	I	CC	2023	LC	LC
Carex leersii F.W.Schultz, 1870 [nom. cons.]	Laïche de Leers	I	C	2023	LC	
Carex leporina L., 1753	Laïche patte-de-lièvre, Laïche des lièvres, Laïche à épis ovales	I	C	2022	LC	LC
Carex nigra (L.) Reichard, 1778	Laïche noire, Laïche commune, Laïche vulgaire	I	AC	2022	LC	LC
Carex pallescens L., 1753	Laïche pâissante, Laïche pâle	I	AC	2023	LC	LC
Carex panicea L., 1753	Laïche panic, Laïche bleuâtre, Laïche millet	I	AC	2022	LC	LC
Carex pilulifera						
Carex spicata Huds., 1762	Laïche en épi	I	C	2023	LC	LC
Carpinus betulus L., 1753	Charme commun, Charme, Charmille	I	CC	2024	LC	LC
Castanea sativa						
Centaurea decipiens Thuill., 1799	Centaurée trompeuse, Centaurée décevante, Centaurée de Debeaux, Centaurée des prés, Centaurée du Roussillon, Centaurée des bois, Centaurée d'Endress, Centaurée à appendice étroit	I	AC	2021	LC	LC
Centaurea jacea L., 1753	Centaurée jacée, Tête de moineau, Ambrette	I	CC		LC	LC
Centaureum erythraea Rafn, 1800	Érythrée petite-centaurée	I	C	2023	LC	LC
Cerastium fontanum						
Cerastium glomeratum Thuill., 1799	Céraiste aggloméré, Oreille de souris	I	CC	2024	LC	LC
Ceratocarpus claviculata (L.) Lidén, 1984	Corydale à vrilles, Cérotocarpus à vrilles	I	AR	2020	LC	LC
Chaerophyllum aureum L., 1762	Cerfeuil doré, Chérophylle doré	I	PC	2011	LC	LC
Chaerophyllum hirsutum L., 1753	Cerfeuil hérissé, Chérophylle hérissé, Cerfeuil hirsute	I	PC	2023	LC	LC
Chelidonium majus						
Chenopodium bonus-henricus						

Chrysosplenium oppositifolium L., 1753	Dorine à feuilles opposées, Hépatique des marais	I	AC		LC	LC
Circaea lutetiana L., 1753	Circée de Paris, Circée commune, Herbe des sorcières, Herbe aux sorcières	I	CC	2024	LC	LC
Cirsium arvense (L.) Scop., 1772	Cirse des champs, Chardon des champs, Calcide	I	CC	2023	LC	LC
Cirsium palustre (L.) Scop., 1772	Cirse des marais, Bâton-du-diable	I	CC	2023	LC	LC
Cirsium vulgare (Savi) Ten., 1838	Cirse commun, Cirse à feuilles lancéolées, Cirse lancéolé	I	CC	2023	LC	LC
Clematis vitalba L., 1753	Clématite des haies, Clématite vigne blanche, Herbe aux gueux	I	CC	2023	LC	LC
Comarum palustre L., 1753	Comaret des marais, Potentille des marais	I	AR	2022	LC	LC
Convallaria majalis L., 1753	Muguet de mai, Muguet, Clochette des bois	I	C	2023	LC	LC
Corylus avellana L., 1753	Noisetier commun, Noisetier, Coudrier, Avelinier	I	CC	2023	LC	LC
Crataegus monogyna Jacq., 1775	Aubépine à un style, Épine noire, Bois de mai, Aubépine monogyne	I	CC	2024	LC	LC
Crepis paludosa (L.) Moench, 1794	Crépide des marais	I	PC	2022	LC	LC
Cruciata laevipes Opiz, 1852	Croisette commune, Gaillet croisette	I	CC	2023	LC	LC
Cyanus segetum Hill, 1762	Bleuet des moissons, Bleuet, Barbeau	I	CC	2023	LC	LC
Cynosurus cristatus L., 1753	Cynosure crételle, Crételle, Crételle commune, Crételle des prés	I	CC	2023	LC	LC
Cytisus scoparius	Genet à balai	I	CC			
Dactylis glomerata L., 1753	Dactyle aggloméré, Pied-de-poule	I	CC		LC	LC
Dactylorhiza maculata (L.) Soó, 1962	Dactylorhize maculé, Orchis tacheté, Orchis maculé	I	AC	2023	LC	LC
Danthonia decumbens (L.) DC., 1805	Danthonie retombante, Sieglingie retombante, Danthonie couchée, Danthonie décombante	I	AC	2023	LC	LC
Daucus carota L., 1753	Carotte sauvage, Carotte commune, Daucus carotte	I	CC		LC	LC
Digitalis purpurea L., 1753	Digitale pourpre, Gantelée, Gant de Notre-Dame	I	CC	2022	LC	LC
Draba verna L., 1753	Drave printanière, Drave de printemps, Érophile printanière	I	CC	2024	LC	LC
Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenk., 1979 s.s. [nom. cons. prop.]	Dryoptéride écailleuse, Dryoptéride affine, Dryoptéris écailleux, Fausse fougère mâle	I	PC		LC	
Dryopteris carthusiana (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéride des Chartreux, Dryoptéris des chartreux, Fougère spinuleuse	I	CC		LC	LC
Dryopteris dilatata (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéride dilatée, Dryoptéris dilaté, Fougère dilatée	I	C		LC	LC
Dryopteris filix-mas (L.) Schott, 1834	Dryoptéride fougère-mâle, Fougère-mâle, Dryoptéris fougère-mâle	I	CC		LC	LC
Echium vulgare L., 1753	Vipérine commune, Vipérine vulgaire	I	CC	2023	LC	LC
Epilobium angustifolium						
Epilobium brachycarpum C.Presl, 1831	Épilobe à fruits courts, Épilobe en panicule, Épilobe d'automne	E	PC	2023	NAa	
Epilobium hirsutum L., 1753	Épilobe hérissé, Épilobe hirsute	I	CC	2023	LC	LC
Epilobium montanum L., 1753	Épilobe des montagnes	I	CC	2021	LC	LC
Epilobium palustre L., 1753	Épilobe des marais	I	AR	2013	LC	LC
Equisetum arvense L., 1753	Prêle des champs, Queue-de-renard	I	CC	2023	LC	LC
Equisetum fluviatile L., 1753	Prêle des eaux, Prêle des cours d'eau, Prêle des rivières, Prêle des bourniers, Prêle des fanges	I	C	2022	LC	LC
Erigeron annuus (L.) Desf., 1804	Érigéron annuel, Vergerette annuelle, Sténactide annuelle	E	CC	2023	NAa	
Erigeron canadensis L., 1753	Érigéron du Canada, Conyze du Canada, Vergerette du Canada	E	CC	2023	NAa	
Eriophorum angustifolium						
Ervilia hirsuta (L.) Opiz, 1852	Vesce hérissée	I	CC		LC	LC
Eupatorium cannabinum L., 1753	Eupatoire chanvrine, Eupatoire à feuilles de chanvre, Chanvre d'eau	I	CC	2023	LC	LC
Euphorbia peplus L., 1753	Euphorbe péplus, Euphorbe des jardins, Euphorbe omblette, Ésule ronde	I	CC	2023	LC	LC
Euphrasia stricta D.Wolff ex J.F.Lehm., 1809	Euphrase raide	I	AC	2020	LC	LC

Fagus sylvatica L., 1753	Hêtre des forêts, Hêtre, Fayard, Hêtre commun, Fouteau	I	CC	2024	LC	LC
Festuca ovina						
Ficaria verna Huds., 1762	Ficaire printanière, Renoncule ficaire	I	CC	2024	LC	LC
Filago germanica L., 1763	Cotonnière d'Allemagne, Cotonnière commune, Immortelle d'Allemagne	I	CC	2024	LC	LC
Filipendula ulmaria (L.) Maxim., 1879	Reine-des-prés, Spirée Ulmaire, Filipendule ulmaire	I	CC	2023	LC	LC
Fragaria vesca L., 1753	Fraisier sauvage, Fraisier des bois	I	CC	2023	LC	LC
Frangula alnus Mill., 1768	Bourdain, Bois noir, Frangule de Dodone, Bourdain de Dodone, Bourdain aulne, Bourgène	I	C	2023	LC	LC
Fraxinus excelsior L., 1753	Frêne élevé, Frêne commun, Frêne, Frêne d'Europe	I	CC	2024	LC	LC
Fumaria officinalis L., 1753	Fumeterre officinale, Herbe à la veuve	I	CC	2023	LC	LC
Galanthus nivalis L., 1753	Perce-neige, Goutte de lait, Clochette d'hiver, Galanthine, Galanthe des neiges, Galanthe perce-neige	I	PC	2023	LC	LC
Galeopsis tetrahit L., 1753	Galéopsis tétrahit, Ortie royale, Galéope tétrahit	I	CC	2023	LC	LC
Galinsoga quadriradiata Ruiz & Pav., 1798	Galinsoga quadriradié, Galinsoge quadriradiée, Galinsoga cilié, Galinsoge ciliée	E	CC	2023	NAa	
Galium album Mill., 1768	Gaillet blanc, Gaillet dressé	I	CC	2023	LC	LC
Galium mollugo L., 1753	Gaillet commun, Gaillet Mollugine, Caille-lait blanc	I	CC		LC	LC
Galium odoratum (L.) Scop., 1771	Gaillet odorant, Aspérule odorante, Belle-étoile, Muguet des dames, Thé suisse	I	C	2021	LC	LC
Galium palustre L., 1753	Gaillet des marais	I	AC	2023	LC	LC
Galium pumilum Murray, 1770	Gaillet nain, Gaillet couché, Gaillet rude	I	AC	2023	LC	LC
Galium rotundifolium L., 1753	Gaillet à feuilles rondes	I	AR	2007	LC	LC
Galium saxatile L., 1753	Gaillet des rochers, Gaillet du Harz	I	AC	2021	LC	LC
Galium uliginosum L., 1753	Gaillet des fanges, Gaillet aquatique, Gaillet fangeux	I	C	2022	LC	LC
Galium verum L., 1753	Gaillet vrai, Gaillet jaune, Caille-lait jaune	I	CC		LC	LC
Genista sagittalis L., 1753	Genêt sagitté, Genêt ailé, Genistrolle	I	CC	2024	LC	LC
Geranium molle L., 1753	Géranium mou, Géranium à feuilles molles	I	CC	2024	LC	LC
Geranium pyrenaicum Burm.f., 1759 [nom. et typ. cons.]	Géranium des Pyrénées	I	CC	2023	LC	LC
Geranium robertianum L., 1753	Géranium herbe-à-Robert, Géranium Robert, Herbe tanguie	I	CC	2023	LC	LC
Geum urbanum L., 1753	Benoîte des villes, Benoîte commune, Herbe de saint Benoît	I	CC		LC	LC
Glechoma hederacea L., 1753	Gléchome lierre terrestre, Lierre terrestre, Gléchome lierre	I	CC	2023	LC	LC
Glyceria fluitans (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante, Manne de Pologne	I	CC	2023	LC	LC
Gnaphalium sylvaticum						
Gnaphalium uliginosum L., 1753	Gnaphale des fanges, Gnaphale des lieux humides, Gnaphale des marais, Cotonnière des marais	I	C	2022	LC	LC
Hedera helix L., 1753	Lierre grimpant, Herbe de saint Jean, Lierre commun	I	CC	2024	LC	LC
Heracleum sphondylium L., 1753	Berce sphondyle, Patte d'ours, Berce commune, Grande Berce	I	CC		LC	LC
Hieracium aurantiacum						
Hieracium glaucinum Jord., 1848	Épervière verdâtre, Épervière précoce, Épervière bleuâtre	I	C	2023	LC	LC
Holcus lanatus L., 1753	Houlque laineuse, Blanchard	I	CC		LC	LC
Hylotelephium telephium (L.) H.Ohba, 1977	Hylotéléphium téléphium, Orpin téléphium, Orpin reprise, Herbe à la coupure, Herbe de saint Jean	I	AC	2020	LC	LC
Hypericum humifusum L., 1753	Millepertuis couché, Petit millepertuis	I	CC	2023	LC	LC
Hypericum perforatum L., 1753	Millepertuis perforé, Herbe de la Saint-Jean	I	CC	2023	LC	LC
Hypericum tetrapterum Fr., 1823	Millepertuis à quatre ailes, Millepertuis à quatre angles	I	CC	2023	LC	LC
Hypochaeris radicata L., 1753	Porcelle enracinée, Salade-de-porc	I	CC		LC	LC
Hypopitys monotropa Crantz, 1766	Monotrope sucepin, Sucepin, Hypopitys monotrope	I	AR	2022	LC	LC
Ilex aquifolium L., 1753	Houx commun, Houx	I	CC	2023	LC	LC

Impatiens glandulifera Royle, 1833	Impatiens glanduleuse, Balsamine de l'Himalaya, Balsamine géante, Balsamine rouge	E	PC	2016	NAa	
Iris pseudacorus L., 1753	Iris faux acore, Iris jaune, Flambe d'eau, Iris des marais	I	CC	2023	LC	LC
Isolopis setacea (L.) R.Br., 1810	Isolépide sétacée, Scirpe sétacé, Isolépis sétacé	I	AC	2022	LC	LC
Jasione montana L., 1753	Jasione des montagnes, Herbe à midi	I	CC	2024	LC	LC
Juglans regia L., 1753	Noyer royal, Noyer, Noyer anglais, Noyer commun	E	CC	2023	NAa	
Juncus acutiflorus Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à fleurs aiguës, Jonc à tépales aigus, Jonc acutiflore	I	CC	2022	LC	LC
Juncus bufonius L., 1753	Jonc des crapauds	I	CC	2022	LC	LC
Juncus bulbosus L., 1753	Jonc bulbeux, Jonc couché	I	AC	2021	LC	LC
Juncus effusus L., 1753	Jonc épars	I	CC	2023	LC	LC
Juncus inflexus L., 1753	Jonc glauque, Jonc courbé	I	CC	2023	LC	LC
Juncus tenuis Willd., 1799	Jonc ténu, Jonc grêle, Jonc fin	E	CC	2023	NAa	
Knautia arvensis (L.) Coult., 1828	Knautie des champs, Oreille-d'âne	I	CC		LC	LC
Lactuca virosa L., 1753	Laitue vireuse, Laitue sauvage	I	CC	2023	LC	LC
Lamium album L., 1753	Lamier blanc, Ortie blanche, Ortie morte	I	CC	2023	LC	LC
Lamium galeobdolon (L.) L., 1759	Lamier jaune, Lamier galéobdolon, Ortie jaune	I	CC	2023	LC	LC
Lamium purpureum L., 1753	Lamier pourpre, Ortie rouge	I	CC	2024	LC	LC
Lapsana communis L., 1753	Lampsane commune, Lastron marron, Herbe aux mamelles	I	CC	2023	LC	LC
Larix decidua						
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler, 1971	Gesse à feuilles de Lin	I	CC	2024	LC	LC
Lathyrus pratensis L., 1753	Gesse des prés	I	CC		LC	LC
Lemna minor L., 1753	Lentille d'eau mineure, Petite lentille, Petite lentille d'eau	I	CC		LC	LC
Leontodon hispidus L., 1753	Liondent hispide, Liondent variable	I	CC	2023	LC	LC
Lepidium campestre (L.) W.T.Aiton, 1812	Passerage champêtre, Passerage des champs	I	CC	2023	LC	LC
Leucanthemum vulgare						
Linaria repens (L.) Mill., 1768	Linaire rampante	I	CC	2023	LC	LC
Linaria vulgaris Mill., 1768	Linaire commune	I	CC	2024	LC	LC
Lolium perenne L., 1753	Iraie vivace, Ray-grass anglais	I	CC		LC	LC
Lonicera periclymenum						
Lotus corniculatus L., 1753	Lotier corniculé, Pied-de-poule, Sabot-de-la-mariée	I	CC		LC	LC
Lotus pedunculatus Cav., 1793	Lotier pédonculé, Lotier des marais	I	CC	2023	LC	LC
Luzula campestris						
Luzula multiflora						
Luzula pilosa (L.) Willd., 1809	Luzule poilue, Luzule de printemps, Luzule printanière	I	C	2024	LC	LC
Lychnis flos-cuculi						
Lycopus europaeus L., 1753	Lycope d'Europe, Chanvre d'eau, Marrube aquatique, Herbe des Égyptiens	I	CC		LC	LC
Lysimachia arvensis (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Lysimaque des champs, Mouron, Mouron des champs, Mouron rouge	I	CC	2023	LC	LC
Malus sylvestris (L.) Mill., 1768	Pommier sylvestre, Pommier sauvage, Pommier des bois, Boquettier	I	C	2023	LC	LC
Malva moschata L., 1753	Mauve musquée	I	CC		LC	LC
Malva neglecta Wallr., 1824	Mauve négligée, Petite mauve, Mauve à feuilles rondes	I	CC	2023	LC	LC
Matricaria discoidea DC., 1838	Matricaire discoïde, Matricaire fausse camomille	E	CC	2023	NAa	

Medicago lupulina L., 1753	Luzerne lupuline, Minette	I	CC	2024	LC	LC
Melampyrum pratense L., 1753	Mélampyre des prés	I	CC	2023	LC	LC
Mentha aquatica L., 1753	Menthe aquatique, Baume d'eau, Baume de rivière, Bonhomme de rivière, Menthe rouge, Riolet, Menthe à grenouilles	I	CC	2023	LC	LC
Mentha arvensis L., 1753	Menthe des champs	I	C	2023	LC	LC
Mentha x verticillata L., 1759	Menthe verticillée	E	AR	2020		
Menyanthes trifoliata L., 1753	Ményanthe trifolié, Trèfle d'eau, Ményanthe, Ményanthe trèfle d'eau	I	PC	2022	LC	LC
Moehringia trinervia (L.) Clairv., 1811	Moehringie trinervée, Sabline à trois nervures, Moehringie à trois nervures	I	CC	2023	LC	LC
Molinia caerulea (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	I	AC	2023	LC	LC
Montia fontana L., 1753	Montie des fontaines	I	PC	2022	LC	LC
Myosotis laxa subsp.caespitosa						
Myosotis scorpioides L., 1753	Myosotis faux scorpion, Myosotis des marais	I	C	2022	LC	LC
Myosotis sylvatica Ehrh. ex Hoffm., 1791	Myosotis des forêts	E	R	2016	LC	
Noccaea caerulescens (J.Presl & C.Presl) F.K.Mey., 1973	Tabouret bleuâtre, Noccée bleissante, Tabouret sylvestre, Tabouret bleissant	I	AR	2015	LC	LC
Orchis mascula						
Orchis purpurea Huds., 1762	Orchis pourpre, Grivollée, Orchis casque, Orchis brun	I	AC	2023	LC	LC
Ornithogalum pyrenaicum						
Ornithopus perpusillus L., 1753	Ornithope délicat, Pied-d'oiseau délicat	I	CC	2024	LC	LC
Oxalis acetosella L., 1753	Oxalide petite-oseille, Pain de coucou, Oxalis petite-oseille, Surelle, Alleluia, Pain-de-coucou, Oseille des bois	I	C	2022	LC	LC
Oxalis corniculata L., 1753	Trèfle oseille à fleurs jaunes, fausse oseille	E	CC	2023	LC	
Paris quadrifolia L., 1753	Parisettes à quatre feuilles, Étrangle-loup	I	AC	2021	LC	LC
Pedicularis sylvatica						
Persicaria hydropiper (L.) Spach, 1841	Persicaire poivre-d'eau, Renouée poivre-d'eau	I	CC	2023	LC	LC
Phegopteris connectilis (Michx.) Watt, 1867	Phégoptéride commune, Polypode du hêtre, Phégoptéris à pinnules confluentes, Thélyptéris phégoptéris, Fougère à moustache	I	AR	2018	LC	LC
Phyteuma spicatum L., 1753	Raiponce en épi	I	C	2024	LC	LC
Phytolacca americana L., 1753	Phytolaque d'Amérique, Raisin d'Amérique, Phytolaque américaine, Laque végétale	E	C	2023	NAa	
Picea abies (L.) H.Karst., 1881	Épicéa commun, Sérente	E	C	2022	LC	LC
Pilosella aurantiaca (L.) F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle orangée, Épervière orangée	E	RR	2013	DD	LC
Pilosella officinarum F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Pilloselle officinale, Épervière piloselle	I	CC	2023	LC	LC
Pinus sylvestris L., 1753	Pin sylvestre	I	CC	2023	LC	LC
Plantago lanceolata L., 1753	Plantain lancéolé, Petit plantain, Herbe Caroline, Ti-plantain	I	CC	2024	LC	LC
Plantago major L., 1753	Plantain élevé, Plantain majeur, Grand plantain, Plantain à bouquet	I	CC	2024	LC	LC
Poa annua L., 1753	Pâturin annuel	I	CC	2024	LC	LC
Poa nemoralis L., 1753	Pâturin des bois, Pâturin des forêts	I	CC	2023	LC	LC
Poa palustris L., 1759	Pâturin des marais	I	AC	2023	LC	NT
Poa pratensis L., 1753 [nom. et typ. cons.]	Pâturin des prés	I	CC		LC	LC
Poa trivialis L., 1753	Pâturin commun, Gazon d'Angleterre	I	CC	2023	LC	LC
Polygala vulgaris						
Polygonatum multiflorum (L.) All., 1785	Sceau-de-Salomon multiflore, Polygonate multiflore	I	CC	2023	LC	LC
Polypodium vulgare L., 1753	Polypode commun, Réglisse des bois, Polypode vulgaire	I	CC	2024	LC	LC
Populus tremula L., 1753	Peuplier tremble, Tremble	I	CC	2023	LC	LC

Potentilla erecta (L.) Raeusch., 1797	Potentille dressée, Potentille tormentille, Tormentille	I	CC	2023	LC	LC
Potentilla sterilis (L.) Garcke, 1856	Potentille stérile, Potentille faux fraisier	I	CC	2024	LC	LC
Primula elatior (L.) Hill, 1765	Primevère élevée, Coucou des bois, Primevère des bois	I	C	2022	LC	LC
Primula veris L., 1753	Primevère vraie, Coucou, Primevère officinale, Brérelle	I	CC	2023	LC	LC
Primula vulgaris Huds., 1762	Primevère commune, Primevère acaule, Primevère à grandes fleurs	I	C	2023	LC	LC
Prunella vulgaris L., 1753	Herbe Catois	I	CC		LC	LC
Prunus avium (L.) L., 1755	Prunier merisier, Cerisier	I	CC	2024	LC	LC
Prunus spinosa L., 1753	Prunier épineux, Épine noire, Prunellier, Pelossier	I	CC	2023	LC	LC
Pseudotsuga menziesii						
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn, 1879	Ptéridion aigle, Fougère à l'aigle, Fougère aigle, Fougère commune, Ptéride aquiline	I	CC	2023	LC	LC
Pulmonaria officinalis						
Quercus robur L., 1753	Chêne pédonculé, Gravelin, Chêne femelle, Chêne à grappe, Châgne	I	CC	2023	LC	LC
Ranunculus aconitifolius L., 1753	Renoncule à feuilles d'aconit, Bouton-d'argent	I	AC	2016	LC	LC
Ranunculus acris L., 1753	Renoncule âcre, Bouton-d'or, Pied-de-coq	I	CC		LC	LC
Ranunculus bulbosus L., 1753	Renoncule bulbeuse, Bouton-d'or bulbeux	I	CC	2023	LC	LC
Ranunculus flammula						
Ranunculus repens L., 1753	Renoncule rampante, Bouton-d'or rampant	I	CC	2023	LC	LC
Reynoutria japonica Houtt., 1777	Renouée du Japon, Reynoutrie du Japon	E	CC	2024	NAa	
Rhinanthus alectorolophus (Scop.) Pollich, 1777	Rhinanthe crête-de-coq, Rhinanthe velu, Grand rhinanthe, Rhinanthe hérissé	I	C	2022	LC	LC
Rhinanthus minor L., 1756	Rhinanthe mineur, Petit cocriste, Petit rhinanthe, Rhinanthe à petites fleurs	I	C	2023	LC	LC
Robinia pseudoacacia L., 1753	Robinier faux-acacia, Acacia blanc, Robinier, Robinier faux acacia	E	CC	2024	NAa	
Rosa canina L., 1753	Rosier des chiens, Rosier des haies, Églantier, Églantier des chiens	I	CC	2023	LC	LC
Rubus caesius L., 1753	Ronce bleue, Ronce bleu-vert, Ronce à fruits bleus, Ronce glauque	I	CC	2023	LC	LC
Rubus ulmifolius Schott, 1818	Ronce à feuilles d'Orme	I	C	2024	LC	LC
Rumex acetosa						
Rumex acetosella L., 1753	Patience petite-oseille, Petite oseille, Oseille des brebis, Surelle	I	CC		LC	LC
Rumex obtusifolius L., 1753	Patience à feuilles obtuses, Oseille à feuilles obtuses, Patience sauvage, Parelle à feuilles obtuses, Rumex à feuilles obtuses	I	CC	2023	LC	LC
Salix aurita L., 1753	Saule à oreillettes, Petit marsault	I	PC	2022	LC	LC
Salix caprea L., 1753	Saule marsault, Saule des chèvres, Marsaule, Marsault	I	CC	2023	LC	LC
Salix cinerea L., 1753	Saule cendré	I	C	2023	LC	LC
Sambucus nigra L., 1753	Sureau noir, Sampéchier	I	CC	2024	LC	LC
Sambucus racemosa						
Schedonorus giganteus (L.) Holub, 1998	Schédonore géant, Fétuque géante	I	PC	2023	LC	LC
Scirpus sylvaticus L., 1753	Scirpe des forêts, Scirpe des bois	I	CC		LC	LC
Scleranthus annuus L., 1753	Scléranthe annuel, Gnavelle annuelle	I	C	2023	LC	LC
Scleranthus perennis						
Scorzonera humilis L., 1753	Scorsonère humble, Scorsonère des prés, Petite scorsonère	I	AC	2021	LC	LC
Scrophularia nodosa L., 1753	Scrofulaire noueuse	I	CC	2023	LC	LC
Scutellaria minor Huds., 1762	Scutellaire mineure, Petite scutellaire, Scutellaire naine, Petite teque	I	PC	2022	LC	NT
Sedum acre L., 1753	Orpin âcre, Poivre de muraille, Vermiculaire, Poivre des murailles	I	CC	2024	LC	LC
Senecio ovatus (G.Gaertn., B.Mey. & Scherb.) Willd., 1803	Séneçon ovale, Séneçon de Fuchs	I	C	2022	LC	LC

Senecio sylvaticus L., 1753	Séneçon des forêts, Séneçon des bois	I	C	2024	LC	LC
Senecio vulgaris L., 1753	Séneçon commun, Séneçon vulgaire	I	CC	2024	LC	LC
Silene dioica (L.) Clairv., 1811	Silène dioïque, Compagnon rouge, Robinet rouge, Lychnide des bois, Lychnis des bois	I	CC	2023	LC	LC
Silene italica						
Silene nutans						
Silene vulgaris						
Solanum nigrum L., 1753	Morelle noire	I	CC	2023	LC	LC
Solidago virgaurea L., 1753	Solidage verge-d'or, Herbe des Juifs, Verge-d'or	I	CC	2023	LC	LC
Sorbus aria						
Sorbus aucuparia						
Spergularia rubra (L.) J.Presl & C.Presl, 1819	Spergulaire rouge, Sabline rouge	I	CC	2023	LC	LC
Stachys sylvatica L., 1753	Épiaire des forêts, Épiaire des bois, Ortie à crapauds, Ortie puante, Ortie à crapauds	I	CC	2023	LC	LC
Stellaria alsine Grimm, 1767	Stellaire alsine, Stellaire des sources, Stellaire des fanges	I	C	2022	LC	LC
Stellaria graminea L., 1753	Stellaire graminée	I	CC		LC	LC
Stellaria holostea						
Stellaria nemorum L., 1753	Stellaire des bois	I	AC	2016	LC	LC
Stellaria pallida (Dumort.) Piré, 1863	Stellaire pâle, Mouron pâle, Stellaire sans pétales	I	AR	2024	LC	LC
Succisa pratensis Moench, 1794	Succise des prés, Herbe-du-diable, Mors-du-diable	I	C	2023	LC	LC
Symphotrichum novi-belgii (L.) G.L.Nesom, 1995	Symphotriche de Nouvelle-Belgique, Aster des jardins, Aster de Nouvelle-Belgique, Aster de Virginie	E	RR	2022	NAa	
Syringa vulgaris L., 1753	Lilas commun, Lilas	E	C	2023	NAa	
Tanacetum parthenium (L.) Sch.Bip., 1844	Tanaisie matricaire, Matricaire, Gros camomille, Matricoeur, Matricoeur	E	CC	2021	LC	LC
Tanacetum vulgare L., 1753	Tanaisie commune, Sent-bon, Barbotine	I	C	2023	LC	LC
Taraxacum officinale						
Taxus baccata L., 1753	If à baies, if commun	E	AC	2023	LC	LC
Teesdalia nudicaulis (L.) W.T.Aiton, 1812	Téesdalie à tiges nues	I	C	2024	LC	LC
Teucrium scorodonia L., 1753	Germandrée scorodaine, Sauge des bois, Germandrée des bois	I	CC	2024	LC	LC
Thymus serpyllum						
Tragopogon dubius Scop., 1772	Salsifis douteux, Grand salsifis	I	C	2023	LC	LC
Tragopogon pratensis L., 1753	Salsifis des prés	I	CC		LC	LC
Tragus racemosus (L.) All., 1785	Bardanette en grappe, Bardanette à grappes, Bardanette rameuse, Trage à grappes	I	C	2023	LC	LC
Trifolium dubium Sibth., 1794	Trèfle douteux, Petit trèfle jaune	I	CC	2023	LC	LC
Trifolium incarnatum L., 1753	Trèfle incarnat, Farouche	I	C	2022	LC	LC
Trifolium pratense L., 1753	Trèfle des prés, Trèfle violet	I	CC		LC	LC
Trifolium repens L., 1753	Trèfle rampant, Trèfle blanc, Trèfle de Hollande	I	CC		LC	LC
Trocdaris verticillatum (L.) Raf., 1840	Trocdaride verticillée, Carum verticillé, Carvi verticillé, Trocdaris verticillé	I	PC	2022	LC	LC
Tussilago farfara L., 1753	Tussilage pas-d'âne, Tussilage, Pas-d'âne, Herbe de Saint-Quirin	I	CC	2022	LC	LC
Typha latifolia L., 1753	Massette à feuilles larges, Massette à larges feuilles	I	CC	2023	LC	LC
Urtica dioica L., 1753	Ortie dioïque, Grande ortie	I	CC	2024	LC	LC
Vaccinium myrtillus L., 1753	Airelle myrtille, Myrtille, Maurette, Brimbelle	I	AC	2022	LC	LC
Valeriana dioica						
Valeriana officinalis L., 1753	Valériane officinale	I	CC	2023	LC	LC

Valerianella locusta (L.) Laterr., 1821	Valérianelle potagère, Mache douce, Mache, Doucette	I	CC	2023	LC	LC
Verbascum densiflorum Bertol., 1810	Molène à fleurs denses, Molène faux bouillon-blanc, Molène faux thapsus	I	C	2017	LC	LC
Verbascum nigrum						
Veronica arvensis L., 1753	Véronique des champs, Velvete sauvage	I	CC	2024	LC	LC
Veronica beccabunga						
Veronica chamaedrys L., 1753	Véronique petit-chêne, Fausse germandrée	I	CC	2023	LC	LC
Veronica hederifolia L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	I	CC	2024	LC	LC
Veronica montana L., 1755	Véronique des montagnes	I	AC	2023	LC	LC
Veronica officinalis L., 1753	Véronique officinale, Herbe aux lades, Thé d'Europe	I	CC	2023	LC	LC
Veronica persica Poir., 1808	Véronique de Perse	E	CC	2024	NAa	
Veronica scutellata L., 1753	Véronique à écus, Véronique à écusson, Véronique à écuelles	I	PC	2023	LC	LC
Veronica serpyllifolia L., 1753	Véronique à feuilles de serpolet	I	CC	2022	LC	LC
Vicia sativa subsp. segetalis						
Vinca minor L., 1753	Pervenche mineure, Petite pervenche, Violette de serpent, Pervenche humble	I	CC	2023	LC	LC
Viola arvensis Murray, 1770	Violette des champs, Pensée des champs	I	CC	2023	LC	LC
Viola palustris L., 1753	Violette des marais	I	PC	2022	LC	LC
Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau, 1857	Violette de Reichenbach, Violette des bois	I	CC	2024	LC	LC
Viola riviniana Rchb., 1823	Violette de Rivinus, Violette de Rivin	I	CC	2023	LC	LC
Viola tricolor L., 1753	Violette tricolore, Pensée sauvage, Pensée tricolore	I	AC	2023	LC	LC
Viscum album L., 1753	Gui blanc, Gui des feuillus, Gui, Bois de la Sainte-Croix	I	C	2023	LC	LC
Wahlenbergia hederacea						